

LEUR FLUX NE CESSE D'AUGMENTER

30.000 RÉFUGIÉS EN ALGÉRIE

Page 5



HÉPATITE C

UN NOUVEAU TRAITEMENT EFFICACE À 95 % BIENTÔT DISPONIBLE EN ALGÉRIE

Page 24

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2286 - Ven. 19 - Sam. 20 septembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE,
DEMI-FINALE ALLER, ES SÉTIF-TP MAZAMBE

L'ENTENTE POUR UNE OPTION DE QUALIFICATION

Pages 11-12-13-14

UN TAUX DE CROISSANCE DE 7 % EN 2019

LE SOUHAIT DE LA TRIPARTITE

Page 3



CENTRE ANTICANCER DE TIZI-OUZOU

L'INAUGURATION PRÉVUE LE 5 JUILLET 2015

Page 6

VIANDE IMPROPRE À LA CONSOMMATION

PLUS DE 7 QX SAISIS AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE NAÂMA

Page 4

TAXE DE VOYAGE INTRODUITE PAR LA TUNISIE

DES ALGÉRIENS PROTESTENT AU NIVEAU DU POSTE FRONTALIER TALEB-LARBI

Page 6



4
personnes sont mortes
après les violents orages
qui se sont abattus sur le
sud de la France.

1
milliard de dinars ont été
consacrés pour plusieurs
projets à M'sila.

4.000
m3 d'eaux traitées mobilisés
par jour pour irriguer le
périmètre d'El-Aouinet.

Une caravane sanitaire de la Protection civile à Illizi

Une caravane sanitaire de la Protection civile s'est ébranlée, mercredi, vers des localités reculées de la wilaya d'Illizi pour assurer des prestations médicales aux habitants, a-t-on constaté. Ayant pris son départ depuis l'unité principale de la Protection civile du chef-lieu de wilaya, cette caravane sanitaire permettra d'effectuer des consultations médicales, des soins, et d'offrir des médicaments aux habitants nécessiteux dans ces zones enclavées. Un staff médical composé de deux médecins et de paramédicaux et doté de véhicules tout-terrain équipés, a été mobilisé pour cette action de solidarité, a précisé le chef de service de la protection générale à la direction de wilaya de la PC, le capitaine Mohamed Naqal. Des moyens humains et matériels requis ont été réunis pour assurer la réussite de cette caravane qui sillonnera, durant trois jours, une vingtaine de localités enclavées à travers la wilaya, à commencer par celle de Oued Samène (160 km du chef-lieu de wilaya), a-t-il fait savoir.



Encadrée par la direction locale de la PC, l'opération intervient en application des instructions du ministère de l'intérieur et des collectivités locales, appelant à assurer une prise en charge sanitaire pour les habitants des zones rurales et enclavées, a souligné le même responsable.

Rencontre sur la Réconciliation nationale à Bordj-Bou-Arréridj



Les fruits de la réconciliation nationale constitueront le thème d'une rencontre nationale prévue samedi prochain à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf de Bordj-Bou-Arréridj, a-t-on appris, jeudi, auprès des organisateurs. Organisée à l'initiative de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République, à

l'occasion de la célébration du 15e anniversaire de l'adoption de la loi de la Concorde civile et du 9e anniversaire de la Réconciliation nationale, la rencontre traitera des réalisations concrétisées en Algérie, du retour de la paix et de la sécurité et du développement économique du pays, ont indiqué les organisateurs. "Le colloque s'attardera sur plusieurs axes valorisant l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment la réconciliation nationale qui a mis fin à dix longues années de sang et de destruction", a souligné Ahmed Kada, de la Coordination nationale. Le choix de la capitale des Bibans pour abriter cette rencontre "n'est pas fortuit" dès lors qu'il s'agit d'une région représentant un "échantillon édifiant" des fruits de la réconciliation nationale comme en témoigne le développement tous azimuts de cette wilaya, a-t-il ajouté. Plusieurs personnalités locales et nationales ainsi que des représentants des partis politiques et de la société civile participeront à cette rencontre.

L'Algérie dotera ses aéroports d'un système de détection de fièvre

Les aéroports nationaux seront dotés d'un système, appelé "tapis", qui permettra de déceler, grâce à la température corporelle des voyageurs, d'éventuelle fièvre, qui pourrait être causée par la maladie d'Ebola, a annoncé jeudi à Tizi-Ouzou, le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière. Abdelmalek Boudiaf, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya pour inspecter les projets de son secteur, a indiqué lors d'un point de presse, que ce système viendra renforcer les mesures préventives déjà prises par l'Algérie au niveau de ses frontières terrestres, ses aéroports et ports pour endiguer toute pénétration du virus d'Ebola dans le pays. Ces mesures ont consisté en la mise en place d'un dispositif médical au niveau des infrastructures aéroportuaires, a rappelé M. Boudiaf qui a souligné que d'après les scientifiques, le virus d'Ebola qui apparaît dans des pays tropicaux et qui se propage actuellement dans des pays de l'Afrique de l'ouest,



"n'a pas de chance de survie en Algérie, en raison de son climat, de son environnement et du mode de vie des Algériens", observant toutefois que la vigilance "reste de mise".

Abdelmalek Sellal

"La répartition des richesses doit être équitable : c'est le serment du président de la République quand il s'est présenté à l'élection présidentielle et aussi celui des martyrs. Nous avons établi 3 hypothèses et nous avons choisi la plus optimiste mais c'est un choix qui a été fait sur des bases réalistes. (...) Nous nous ne dirigeons pas vers des horizons inconnus. L'avenir de l'Algérie n'est pas hypothéqué. Nous devons réussir notre transition économique. Cela ne signifie pas que nous allons vers un libéralisme à outrance. Il faut que l'économie crée des richesses mais en parallèle elle doit préserver l'aspect social."



D
I
L
I
T

Une Jaguar décapotable retrouvée 46 ans après avoir été volée à New York

Son propriétaire de 82 ans n'en revient toujours pas : sa Jaguar décapotable, volée il y a 46 ans à New York, vient d'être retrouvée au large de la Californie, dans un cargo en route pour les Pays-Bas. "C'est un miracle, un miracle. J'avais 36 ans, j'en ai maintenant 82", a déclaré Ivan Schneider, retraité désormais installé en Floride, quand le service des douanes californien lui a annoncé la bonne nouvelle. La mythique Jaguar décapotable deux portes XKE de 1967 avait été volée devant chez lui à Manhattan, dans la nuit du 13 au 14 mars 1968. Elle coûtait à l'époque 5.000 dollars. Elle en vaut aujourd'hui, en dépit de rayures, de points de rouille et de rafistolages, 23.600 dollars. Celles qui sont en parfait état peuvent atteindre 100.000 dollar. C'est lors d'une vérification de routine du fichier des voitures volées, alors que le cargo avait déjà quitté le port de Long Beach (Californie) que les douanes ont découvert que la Jaguar s'y trouvait. Le cargo a dû revenir au port pour la restituer, ainsi que quatre autres voitures volées. Ivan Schneider, amateur de belles voitures, en a depuis possédé bien d'autres. Mais la Jaguar "était ma première bonne voiture et ma préférée", a confié cet ancien avocat qui n'aurait jamais imaginé la revoir. "Je l'avais achetée neuve, elle avait moins d'un an", a-t-il raconté. "Je me levais parfois à 4 ou 5 heures le samedi ou dimanche pour la conduire à 140/160 km heure sur l'autoroute". Vu son âge et celui de la voiture, il a l'intention d'être désormais plus prudent. Il va d'abord commencer, a-t-il confié, par la retaper soigneusement.

Un voleur de diamants perdu par sa maladresse

Un Chinois a tenté de subtiliser un diamant d'une valeur de 300.000 euros en le substituant à un faux lors de la plus grande foire internationale de la joaillerie de Hong Kong, mais sa maladresse l'a perdu, a rapporté la police et la presse jeudi. Il s'agit de la cinquième tentative de vol de diamants pour un montant total 680.000 euros survenue lors de la Foire aux bijoux et aux gemmes qui s'est ouverte lundi à Hong Kong, ce qui fait dire aux médias locaux qu'une bande organisée venue de Chine continentale est peut-être à l'oeuvre. Lors du dernier incident en date, un Arsène Lupin au petit pied s'est fait passer pour un acheteur et a exigé qu'on lui montre des diamants, relate le South China Morning Post. Il a remplacé le diamant de cinq carats par un vulgaire faux mais interpellé par un employé soupçonneux, a laissé tomber la pierre précieuse véritable. Il a été arrêté par la police, tout comme quatre autres personnes avant lui.

UN TAUX DE CROISSANCE DE 7 % EN 2019

Le souhait de la tripartite

La 17^e rencontre tripartite gouvernement-UGTA-patronat sera-t-elle la bonne pour éliminer les barrières qui freinent la croissance de l'économie. C'est le souhait de la tripartite.

PAR SADEK BELHOCINE

Les participants à la tripartite présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ont convenu de "tout mettre en œuvre" pour atteindre un taux de croissance économique de 7 % en 2019 conformément aux objectifs et projections établis par le gouvernement. Pour cela, les patrons ont souligné la "nécessité d'améliorer le climat des affaires par une simplification des procédures pour la création d'entreprises à travers notamment la disponibilité du foncier ainsi que l'accès au crédit et aux services publics de qualité". En outre, le patronat souhaite vivement et dans les plus brefs délais, la "modernisation de l'administration économique et la lutte contre les lenteurs et comportements bureaucratiques et la décentralisation de la décision pour garantir un meilleur service public". Le gouvernement, de son côté, s'est engagé à poursuivre la politique sociale à travers la rationalisation des transferts sociaux et le soutien aux couches défavorisées. Les couches défavorisées parmi les travailleurs qui verront leurs fiches de paie prendre des couleurs dès janvier 2015. "La décision d'abroger l'article 87 bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail sera appliquée à partir du 1^{er} janvier 2015 et concernera en premier lieu la classe défavorisée", a indiqué le Premier ministre dans son intervention. Ensemble, gouvernement-UGTA-patronat ont convenu d'accélérer la



Gouvernement-patronat-UGTA pour la relance de l'économie nationale.

cadence de la mise en œuvre des engagements du pacte national économique et social de croissance et d'assurer le suivi de leur application à travers le comité tripartite mis en place à cet effet. Auparavant, le Premier ministre, dans son allocution d'ouverture, a présenté le contexte et l'enjeu de cette rencontre qui intervient à la veille du lancement du plan quinquennal 2015-2019 et la loi de finances pour 2015 qui consacrent la poursuite de l'effort du développement national entamé en 2000. Ces

enjeux appellent, selon Sellal, "à un engagement et une mobilisation de tous les acteurs économiques et sociaux, pour bâtir une économie compétitive, émergente et diversifiée, apte à faire sortir définitivement le pays de la dépendance aux hydrocarbures". Le Premier ministre a rappelé également les principaux objectifs de la loi de finances pour 2015 et du plan quinquennal 2015-2019 qui s'articule sur un programme d'investissements publics de 22.100 milliards DA, soit 280 mil-

liards de dollars. En outre, il a rappelé les principales dispositions contenues dans le projet de loi de finances pour 2015 en faveur de l'entreprise et l'investissement et notamment ; notamment, l'harmonisation et la simplification des procédures administratives en faveur des entreprises et des ménages. De nombreuses recommandations ont couronné les travaux de cette tripartite, notamment, la promotion de partenariats public-privé national et étranger conformément à la législation nationale en vigueur et la mise en place du dispositif de mise en œuvre pour une application de l'abrogation de l'article 87bis et ce dès le 1^{er} janvier 2015. Une satisfaction pour les patrons qui se sont félicités du rétablissement du crédit à la consommation et la protection et promotion de la production nationale qui appellent cependant à la mise en œuvre du dispositif réglementaire régissant le crédit à la consommation pour le début de l'année 2015.

S. B.

NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS

Bouchouareb livre les grandes lignes

PAR SADEK BELHOCINE

Le nouveau code des investissements défriche le maquis de l'ancien texte qui régissait l'acte d'investir en Algérie. Les rôles sont définis plus clairement. Le nouveau code des investissements, en cours d'élaboration, prévoit un changement radical dans le fonctionnement de l'Andi afin de permettre à l'agence de se consacrer uniquement à son rôle de facilitateur, a indiqué jeudi le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb à l'issue de la tripartite gouvernement-UGTA-patronat. C'est ainsi que les avantages à l'investissement seront accordés par la loi, et l'Andi se chargera d'en faciliter la mise en œuvre et d'aider les opérateurs, c'est ce que prévoit le nouveau code des investissements

a précisé Abdesselam Bouchouareb. Selon le ministre "l'octroi de ces incitations se fera systématiquement au cours de l'inscription au registre du commerce et lors de la création de la société", expliquant que "le travail de l'Andi consistera à attirer l'investisseur, l'aider à créer son entreprise et à intégrer le marché". Le représentant du gouvernement a assuré que tous les points noirs qui alourdissaient l'actuel code des investissements ont été retirés. Ce qui fait que le nouveau code sera "très fluide qui accompagne l'investissement". Abdesselam Bouchouareb a fait savoir, en outre, que le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a confié à son département l'opération de "révision des salaires des managers des entreprises

publiques et ce dans le cadre de l'amélioration de la gestion du secteur public marchand". Il précise, dans ce cadre, que la "nouvelle grille des salaires en question comprendra une rémunération fixe et une autre variable, calculée en fonction des résultats de performances réalisés par ces dirigeants". Sur un autre registre, Bouchouareb, a annoncé que l'inauguration officielle de l'usine de construction de véhicules Renault se fera le 10 novembre prochain. "La décision a été prise par les deux parties pour que l'inauguration ait lieu le 10 novembre en marge de la réunion du haut comité algéro-français", a-t-il promis.

S. B.

SIDI SAÏD ÉVOQUE L'ABROGATION DU 87 BIS

4 millions de travailleurs bénéficieront d'une augmentation de salaire

Une autre augmentation des salaires pour les travailleurs ! C'est le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, qui l'annonce. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat), le patron de la centrale syndicale a affirmé que « l'abrogation de l'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail permettra une "augmentation" des salaires qui touchera progressivement l'ensemble des travailleurs à l'échelle nationale. L'augmentation des salaires concernera aussi bien les travailleurs de la fonction de la Fonction publique et des secteurs économiques public et privé, a assuré le patron de l'UGTA qui précise que "les travailleurs, qui seront touchés en premier lieu, sont ceux des basses catégories". Selon Sidi Saïd, "pas moins de 4 millions de travailleurs de ces catégories (1,2 million relevant de la Fonction publique et 3 millions des secteurs économiques public et privé) sont concernés immédiatement par cette augmentation". Les autres catégories de la grille des salaires bénéficieront d'une manière progressive de l'abrogation de l'article 87-bis, a tenu à souligner le Sg de l'UGTA qui a indiqué qu'"en cas de retard dans son application (abrogation du 87-bis), la rétroactivité se fera à partir du 1^{er} janvier 2015". Pour rappel, l'article 87 bis de la loi 90-11 sur les relations

de travail, dispose que le SNMG comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur. Au sujet de la redéfinition du nouveau SNMG, Sidi Saïd a expliqué que "la redéfinition se fera sereinement entre les partenaires sociaux sur la base du nouveau code du travail". Le nouvel article 87 bis du code du travail sera défini "à l'issue d'un débat impliquant tous les partenaires", a affirmé pour sa part le ministre des Finances, Mohamed Djellab, dans une déclaration à la presse, à l'issue de la réunion de la tripartite. Il a affirmé que "la tripartite a acté la suppression de l'article 87 bis du code du travail et la définition d'un nouvel article (...) se fera par la voie de la réglementation à l'issue d'un débat avec les partenaires". Le ministre a, par ailleurs, assuré que l'économie algérienne "a les capacités de résister à des chocs externes" liés à la fluctuation des cours mondiaux de pétrole. Enfin, Sidi Saïd a "tranquillisé" les travailleurs sur les effets du nouveau code de travail. Selon lui, l'Algérie aura un code du travail qui sera à la "hauteur des espoirs". Il a rappelé qu'un groupe de travail, composé des trois partenaires a été installé pour élaborer ce code, qui sera enrichi par les propositions des différents partenaires.

S. B.

HABIB YOUSFI
REPRÉSENTANT DU PATRONAT
"Nous ne sommes pas un patronat participatif"

Les organisations patronales ayant pris part jeudi aux travaux de la 17^e tripartite ont tenu à exprimer leur satisfaction quant au déroulement des travaux et à la volonté affichée par le gouvernement d'aller de l'avant pour développer l'économie nationale, relancer l'industrie et réduire la dépendance aux hydrocarbures. "Le patronat a eu l'occasion de souligner la convergence des points de vue que nous avons avec les pouvoirs publics dans la démarche décidée pour essayer, en tant que possible, de réduire cette dépendance à l'exportation des hydrocarbures et éviter le gaspillage des richesses" a indiqué Habib Youfsi, président de la confédération générale des opérateurs algériens (CGOA), dans une déclaration en marge de la rencontre, tenue à Djanan El Mithak. Cette convergence des points de vue suppose que "nous allons travailler extrêmement dur pour essayer de créer une richesse en dehors de l'utilisation des recettes des hydrocarbures" a-t-il indiqué. Youfsi a tenu à saluer "les facilitations importantes" accordées par les pouvoirs publics dans le cadre du pacte économique et social de croissance et qui sont d'ordre "financier, matériel, allègement bureaucratique et autres", estimant que cette tripartite, consacrée à l'évaluation de l'application de ce document et à recueillir les avis des partenaires sociaux pour relever les défis annoncés par l'exécutif, va permettre de donner "un saut qualitatif aux efforts déployés". En somme, "nous avons besoin de travailler sérieusement pour prendre en charge la destinée de ce pays". L'évaluation des étapes franchies depuis la dernière tripartite « est très importante » dans la mesure où le rapport sur le pacte économique et social de croissance est "exceptionnel et se rapporte à une volonté de résoudre tous les problèmes posés antérieurement". Le président de la CGOA a fait une précision importante sur le statut du patronat qui "n'est plus un patronat revendicatif mais plutôt participatif à l'édification d'une économie émergente à même de permettre à l'Algérie d'avoir une place et une parole dans le cancer des nations". A propos de l'abrogation de l'article 87 bis, Habib Youfsi a affirmé que "le patronat n'est pas contre dans la mesure où les emplois de ce secteur ne représentent rien devant ceux de la fonction publique". Pour lui, l'Algérie "a d'abord besoin de la stabilité du front social. Les travailleurs et l'entreprise doivent être en symbiose pour aller vers la création des richesses. Pour cela, nous avons besoin des travailleurs qui, pour leur part, ont besoin d'un salaire conséquent".

S. B.

TOUTES LES DEMANDES DE STAGES SERONT PRISES EN CHARGE

La promesse du ministre de la Formation professionnelle

Toutes les demandes de stages dans les centres ou instituts de formation seront prises en charge en prévision de la rentrée prévue le 28 septembre prochain a assuré, jeudi à Alger, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Nouredine Bedoui.

PAR LAKHDARI BRAHIM

"**T**out jeune qui demande à suivre un stage dans un centre ou institut de formation professionnelle sera pris en charge à condition de répondre aux critères d'accès. Nous avons donné des instructions fermes aux directeurs de ces établissements de ne refuser aucune demande", a indiqué M. Bedoui à l'issue d'une visite d'inspection à Alger. M. Bedoui s'est félicité du grand nombre de jeunes à la recherche de stages, qui continuent de s'adresser aux différentes structures de formation, la fin de la période des inscriptions étant prévue pour le 21 septembre. "Le secteur de la formation est ouvert à tous les jeunes désireux de se former. 80 % des apprentis sont actuellement dans le monde du travail. Sans qualification, personne à l'avenir ne peut introduire une demande d'emploi dans la sphère de l'économie, publique ou privée", a-t-il dit. Lors de sa visite, le ministre s'est enquis des conditions d'accueil des stagiaires aux instituts "nationaux" des métiers de l'audiovisuel d'Ouled Fayet, du froid de Bir Mourad-Raïs, des arts et industries graphiques également de Bir Mourad-Raïs et de la maintenance industrielle de Oued Smar rapporte l'APS. "Ces établissements ont compétence sur le territoire national mais ils ne dispensent de formations spécialisées, qui ont besoin d'une mise à niveau



M. Bedoui, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

aux standards internationaux, que dans la wilaya d'Alger au profit de stagiaires du centre du pays", a déploré M. Bedoui.

Pour y remédier, il a instruit les directeurs de ces instituts de réfléchir dès maintenant à la création de "sections détachées" dans au moins les grands pôles urbains comme Oran, Constantine et Béchar, avec comme objectif de les inaugurer dès la rentrée professionnelle de février 2015. "Ces sections détachées est une première étape pour aller vers la création des annexes. Un institut national doit avoir une vision au niveau national. C'est à l'établissement de se rapprocher

des jeunes à la recherche de stage et non pas le contraire", a soutenu M. Bedoui. S'agissant de la mise à niveau pédagogique, le ministre a invité le personnel d'encadrement des différents instituts à faire des propositions, dans le cadre des comités pédagogiques de ces établissements, en vue de créer de nouvelles spécialités. "Les établissements de formation professionnelle enseignent des spécialités qui sont parfois dépassées alors que de nouvelles spécialités et sous-spécialités ne sont toujours pas proposées malgré la forte demande de jeunes. Il faut réfléchir à enrichir la nomenclature des forma-

tions", a-t-il noté, exigeant que de nouvelles spécialités ou sous-spécialités soient ouvertes également dès février prochain. M. Bedoui a par ailleurs incité les responsables des instituts et centres de formation à chercher, en collaboration avec le ministère de tutelle, à nouer des partenariats étrangers dans le cadre de la formation des formateurs. Le personnel d'encadrement des quatre instituts inspectés a pleinement affiché

sa disposition à contribuer à cette mise à niveau pédagogique dont le défi est d'arriver à doter le pays de pôles d'excellences en matière de formations de plus en plus spécialisées. Pour le développement des qualifications professionnelles et le renforcement des compétences des travailleurs, une convention-cadre avait été d'ailleurs signée lundi à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et 14 ministères, des organisations patronales et l'UGTA. Cette convention permettra, à travers ces accords de partenariat, de "réaliser un plan national de formation initiale et continue, afin de répondre aux besoins relatifs à la mise à niveau professionnelle et à la consolidation des compétences des travailleurs, nécessaires à la réalisation du plan quinquennal de développement 2015-2019", avait indiqué M. Bedoui lors de la cérémonie de signature. Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels peut accueillir 600.000 stagiaires et apprentis annuellement dans plus de 420 spécialités, au niveau de 1.200 établissements à travers

VIANDE IMPROPRE
À LA CONSOMMATION

Plus de 7 qx saisis au centre universitaire de Naâma

Une quantité de plus de sept (7) quintaux de viande impropre à la consommation a été saisie au restaurant universitaire de Naâma, a-t-on appris vendredi auprès du directeur du commerce par intérim de la wilaya. Cette "importante" saisie, d'une valeur de 660.000 DA et pour laquelle un procès-verbal a été établi et transmis jeudi aux instances judiciaires, a été opérée au niveau de la chambre froide du magasin du réfectoire central du centre universitaire de Naâma, a précisé Mustapha Boughers. La saisie a été effectuée par les brigades mixte commerce-services vétérinaires, qui ont lancé dernièrement une campagne de contrôle des conditions de restauration au niveau scolaire et universitaire à travers la wilaya. En parallèle, ces brigades mixtes mènent aussi des opérations de contrôle des abattoirs, boucheries et commerces de poissons. Elles ont entrepris une centaine d'interventions durant le mois courant pour contrôler les conditions de commercialisation des viandes rouges et blanches.

APS

RENTÉE SCOLAIRE 2014-2015

Plusieurs classes intégrées à Alger fermées

PAR RAYAN NASSIM

Plusieurs "classes intégrées, destinées aux élèves aux besoins spécifiques au niveau de certains établissements éducatifs à Alger, ont été fermées sans motifs pour l'année scolaire 2014-2015", a affirmé jeudi la directrice de l'action sociale Salihha Maayouche.

Lors d'une journée d'étude organisée par

la commission de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale sur "L'amélioration de la scolarité des élèves y compris ceux aux besoins spécifiques", Mme Maayouche a précisé que les "décisions de fermeture de ces classes par les directeurs des établissements n'ont pas été justifiées".

La fermeture ou l'ouverture de ces classes,

a-t-elle dit, "doit relever d'une décision commune entre la direction de l'action sociale et la direction de l'Éducation".

Certains établissements, "touchés par le séisme du 1^{er} août qui a frappé Bologhine, ont connu des travaux de réaménagement des classes au détriment des classes intégrées qui ont été définitivement fermées sans préavis des parties concernées", a-t-elle expliqué.

2^E SESSION DU CONSEIL NATIONAL DU FRONT EL MOUSTAKBAL

Le projet de révision constitutionnelle doit être soumis à référendum

Le président du Front el Moustakbal (FM), Abdelaziz Belaïd, a réaffirmé jeudi à Alger la position de son parti appelant à "soumettre" le projet de révision de la Constitution à référendum. M. Belaïd qui s'exprimait à l'ouverture des travaux de la 2^e session du conseil national du FM a souligné que la tenue d'un référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution s'inscrivait dans le cadre de "l'élargissement des discussions autour de ce document fondamental pour le devenir de l'Etat et du peuple". Il a appelé, dans ce sens, à l'élaboration d'une Constitution prospec-

tive, démocratique et consensuelle à très long terme et non point une Constitution "de conjoncture nécessitant souvent un amendement pour garantir la stabilité et la continuité de l'Etat" tout en mettant l'accent sur l'importance de la séparation entre les autorités et l'indépendance de la Justice. A propos de la situation interne du parti, M. Belaïd a exhorté les militants du FM à œuvrer pour l'élargissement de leur présence dans les milieux populaires en vue de "renforcer les rangs du parti et lui permettre d'accéder au pouvoir".

M. Belaïd a révélé dans ce cadre que sa formation politique avait dépensé "moins

de 14 millions de dinars algériens lors de la campagne électorale pour la présidentielle d'avril dernier" soulignant que cette somme "a été dépensée par certains partis dans une seule commune dans le cadre de cette campagne". Il a fait savoir, par ailleurs, que son parti n'était pas "optimiste quant à la gestion anarchique de l'économie nationale, basée sur une vision à courts terme". Une gestion, a-t-il ajouté, qui "risque de compromettre l'avenir de l'Algérie en raison d'un éventuel déséquilibre de la balance commerciale".

R. N.

LEUR FLUX NE CESSE D'AUGMENTER

30.000 réfugiés en Algérie

Les réfugiés africains se comptent actuellement par dizaines de milliers. Leurs "assauts" du Mali, Niger, Burkina Faso et d'autres régions subsahariennes dépassent la capacité d'accueil en Algérie.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Selon les derniers décomptes des responsables algériens en charge de ce dossier, les réfugiés sont de l'ordre de plus de 30.000 et 10.000 ont été arrêtés par les services de sécurité durant un an selon une source proche du dossier. Sans compter les autres qui viennent de Syrie et de Libye, fuyant ainsi la guerre et la sécheresse. Mais vu leur nombre qui se multiplie chaque jour, les autorités locales sont excédées par ces flux incessants qui élisent domicile dans les rues des grandes villes algériennes. « La plupart sont de nationalité africaine (23 pays) et viennent surtout du Mali, du Niger, de Tunisie, de Libye et de Syrie.

Les chiffres ont connu une hausse de 80 % au cours du premier semestre de l'année encore », assure Lakhdar Benkhellaf,



Fuir la misère pour une vie de... précarité.

député du FJD qui est intervenu récemment sur le sujet au niveau de l'assemblée. Les africains subsahariens qui préfèrent stationner dans des villes du Sud comme Ouargla, Ghardaïa, El Goléa et les villes du Nord n'ont d'autres choix que de mendier dans les rues. La plupart selon une source sanitaire ont été contrôlés et subissent des examens médicaux dans les frontières avec remise de documents attestant leur statut soit de réfugié humanitaire soit exilé politique lorsque des

preuves ont établies sur leur situation politique dans leur pays d'origine. Mais, d'autres préfèrent traverser les frontières clandestinement et quelques uns ont été arrêtés en possession de drogues dures. Les indices de la Gendarmerie nationale de Ghardaïa et Adrar indiquent un chiffre global de 375 arrestations d'africains qui constituent de petites filières du narcotrafic. Ce qui du reste n'explique pas que tous ces réfugiés s'adonnent au commerce de drogue pour vivre. L'Algérie, selon

Farouk Ksentini, président du CNCPPDH a indiqué dans un entretien télévisé que « l'Algérie est obligé d'accueillir tous les réfugiés de ce pays par devoir humanitaire et leur offrir des conditions d'accueil selon les chartes et les principes de droits de l'homme ».

Toutefois, ces capacités d'accueil suffisent-elles pour tout le monde ? Me Ksentini estime que « l'Algérie ne peut pas accueillir tout le monde et doit refuser l'entrée des clandestins africains » d'autant que tous ceux qui traversent les frontières ne sont pas éligibles à pouvoir se réfugier en Algérie. Le casse-tête des autorités est « de prendre en charge dans un cadre organisé les migrants africains » selon un haut responsable.

Les pouvoirs publics ont érigé des chalets d'accueil à Ouargla, Laghouat et dans certaines localités du Nord, ces chalets sont pleins à craquer. Certains réfugiés optent pour le travail sur les chantiers et rares sont ceux employés dans les vergers agricoles. Face à ce drame, les autorités sont obligées de réduire ces flux et de traquer régulièrement clandestins. Des mesures sont donc attendues sur ce sujet. On y reviendra.

F. A.

IMMIGRATION AU CANADA

Nouvelle procédure plus rapide

PAR KAHINA HAMMOUDI

Entrée express est un nouveau système électronique pour gérer les demandes de résidence permanente au Canada. Il sera lancé en janvier 2015, a annoncé, dans un communiqué, l'ambassade du Canada à Alger.

Ce nouveau système, qui sera lancé par Citoyenneté et immigration Canada (CIC), permettra de « recruter, d'évaluer et de sélectionner activement des immigrants qualifiés au titre des programmes d'immigrations économiques fédéraux suivants : le programme des travailleurs qualifiés, le programme des travailleurs de métiers spécialisés et la catégorie de l'expérience canadienne », précise le communiqué.

Dans le cadre de ce nouveau système, les employeurs joueront un rôle clé dans la sélection des immigrants économiques. Les employeurs auront accès aux candidats par l'entremise du nouveau Guichet emplois amélioré, et par l'entremise des provinces et des territoires, s'il y a lieu. Entrée express est un processus en deux étapes. Dans la première les candidats éventuels présenteront en ligne un profil où ils fourniront des renseignements sur leurs compétences, leurs expériences de travail, leurs aptitudes linguistiques, leurs études... Les candidatures des personnes qui répondent aux critères de l'un des programmes fédéraux d'immigration économique visés par Entrée express seront placées dans un bassin.

Les candidats seront évalués par rapport aux candidatures qui se trouvent déjà dans le bassin. Seuls les candidats s'étant les mieux classés (ceux qui semblent avoir le plus de chances de réussir sur le plan économique) et ceux possédant une

offre admissible d'emploi réservé ou ayant été désignés par une province ou un territoire seront invités à présenter une demande de résidence permanente. Les candidats, ne possédant pas une offre d'emploi valide d'un employeur canadien ou n'ayant pas fait l'objet d'une désignation provinciale ou territoriale, devront s'inscrire auprès du Guichet emplois du gouvernement du Canada, ce qui permettra de les jumeler avec des employeurs canadiens admissibles.

S'il y a lieu, les employeurs seront tenus d'obtenir une étude d'impact sur le marché du travail auprès d'Emploi et développement social Canada. Aucun frais de traitement ne s'appliquera pour les demandes d'étude d'impact sur le marché du travail liées aux demandes de résidence permanente présentées par des candidats du système Entrée express.

Le fait de présenter en ligne un profil d'Entrée express ne garantit pas qu'un candidat potentiel sera invité à présenter une demande de résidence permanente.

La deuxième étape concernera les candidats invités à présenter une demande de résidence permanente, leurs demandes électroniques seront traitées dans un délai de six mois.

Les candidats qui seront invités à présenter une demande de résidence permanente seront ceux qui se seront les mieux classés dans le bassin en fonction de leurs compétences et de leur expérience. Les candidats qui possèdent une offre d'emploi valide d'un employeur canadien (assujettie au processus d'étude d'impact sur le marché du travail en vigueur à ce moment) ou qui ont été désignés par une province ou un territoire obtiendront des cotes élevées dans le système de classe-

ment. Les candidats disposeront de 60 jours pour présenter une demande électronique de résidence permanente au titre de l'un des programmes suivants : le Programme des travailleurs qualifiés (PTQF) ; le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (PTMSF) ; la catégorie de l'expérience canadienne (CEC) ; une portion du Programme des candidats des provinces (PCP). CIC traitera la majorité des demandes dûment remplies (c'est-à-dire celles accompagnées de tous les documents justificatifs nécessaires) en six mois ou moins.

Les candidats du bassin d'Entrée express qui n'auront pas reçu d'invitation à présenter une demande de résidence permanente après 12 mois pourraient présenter à nouveau leur profil, et leur candidature sera remise dans le bassin s'ils répondent toujours aux critères. Cette mesure empêchera la formation d'un arriéré et assurera un traitement rapide des demandes.

Entrée express permettra d'offrir aux immigrants qualifiés éventuels un service plus rapide et plus efficace. Il permettra au gouvernement du Canada de faire preuve d'une plus grande souplesse et d'être mieux en mesure de répondre aux conditions économiques et aux priorités changeantes du Canada.

Selon des statistiques, difficilement vérifiables, de l'Association des algériens de l'étranger, le nombre d'Algériens établis au Canada serait de près de 100.000 personnes. Le gros de cette communauté se trouve à Québec, la province francophone du pays.

K. H.

11^e SALON INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ooredoo présente ses dernières innovations dédiées aux professionnels

Ooredoo participe, pour la 11^e année consécutive, au Salon international des technologies de l'information Med-IT prévu du 22 au 24 septembre 2014, au palais de la culture Moufidi-Zakaria, à Alger.

Organisé sous le haut patronage du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, le 11^e Med-IT regroupera des professionnels et des décideurs actives dans le secteur des technologies de l'information et de l'informatique.

Pour ce 11^e Med-IT, une équipe de Ooredoo Business sera présente pour proposer aux visiteurs professionnels les différentes offres et produits dédiés aux entreprises.

Aussi, Ooredoo Business participera à différents ateliers à travers des animations autour de ses offres Voix et Data, de ses services 3G++ ainsi que de ses nouveaux services notamment le service Ocloud Solutions pour lequel un workshop sera consacré le 1^{er} jour du salon.

A travers sa participation régulière au Med-IT, Ooredoo confirme son implication dans les principaux carrefours d'échanges autour des technologies et sa volonté de participer activement au développement économique, notamment du secteur des TIC en Algérie.

CENTRE ANTICANCER DE TIZI-OUZOU

L'inauguration prévue le 5 juillet 2015

L'ouverture de nouveaux CAC et la mise à niveau de ceux existants permettra de régler, d'ici à fin 2015, le problème de prise en charge de malades atteints de cancer.

PAR RACIM NIDAL

Le centre anti-cancer (CAC) de Tizi-Ouzou, en cours de réalisation au niveau de la ville de Draâ-Ben-Khedda, sera inauguré le 5 juillet 2015 a annoncé, jeudi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Abdelmalek Boudiaf, qui en a inspecté le chantier, a indiqué à la presse que ce projet de 140 lits, qui était à l'arrêt, a été relancé grâce notamment à la réévaluation de l'autorisation de programme qui est passée de 1,5 milliard de dinars à plus de 4,2 milliards de dinars.

Actuellement les travaux ont atteint un taux global d'avancement de 40 %. La partie génie civil est en voie d'achève-



ment avec un taux d'avancement des travaux de 95 %.

Répondant aux questions des journalistes sur le nombre des personnes atteintes de cancer qui serait en hausse dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le ministre a indiqué que

"Les chiffres ne sont pas en hausse" et a informé que son département

a lancé une opération de recensement des personnes atteintes de cette pathologie, en se basant sur les registres des CAC, qui sont, a-t-il souligné, "la seule référence

en la matière". L'ouverture de nouveaux CAC et la mise à niveau de ceux existants permettra de régler, d'ici à fin 2015, le problème de prise en charge de malades atteints de cancer.

Concernant les autres infrastructures du secteur, le ministre a annoncé que les cinq nouveaux CHU inscrits au profit d'autant de wilayas, dont celui de 500 lits de Tizi-Ouzou, sont tous lancés en réalisation et seront livrés dans les délais rapportés l'APS.

Le ministre a souligné que la révision de la carte sanitaire et la réalisation de nouveaux établissements de santé rentre dans le cadre de la nouvelle stratégie de son département qui porte sur la normalisation du secteur afin d'améliorer la qualité des soins dispensés au citoyen, qui reste "le point focal de cette démarche", a-t-il dit. Il a également insisté sur l'importance de la formation notamment de cadres et de gestionnaires, et de la mise en place de laboratoires de recherche au niveau des CHU.

R. N.

TAXE DE VOYAGE INTRODUITE PAR LA TUNISIE

Des citoyens protestent au niveau du poste frontalier Taleb-Larbi

Une centaine de citoyens ont protesté jeudi près du poste frontalier de Taleb-Larbi situé à 90 km à l'est de la ville d'El-Oued contre la taxe de voyage introduite par la Tunisie pour les ressortissants étrangers quittant son territoire, a-t-on appris auprès d'une source sécuritaire. Les protestataires ont bloqué la circulation menant vers le poste

frontalier Taleb-Larbi pour "s'élever contre la taxe de 30 dinars tunisiens (un peu plus de 2.000 DA) pour chaque véhicule étranger quittant la Tunisie", ont expliqué les protestataires.

Une quarantaine de chauffeurs de taxi ainsi que de jeunes résidents des trois communes de la wilaya d'El-Oued, frontalières de la Tunisie (Taleb-Larbi, Ben-Guecha et Douar-El-Ma), ont bloqué avec leurs véhicules, durant plus de deux heures, la circulation sur la RN16, empêchant l'accès des voitures et des piétons au poste frontalier Taleb-Larbi. Les autorités administratives et sécuritaires

de Taleb-Larbi sont intervenues pour persuader les protestataires de mettre fin à leur action, les assurant de transmettre leur doléances aux autorités centrales.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait affirmé lundi, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères portugais, Rui Chancelle de Machete, que le gouvernement algérien a reçu "toutes les garanties de la partie tunisienne pour le report de l'application de cette mesure qui ne concernera pas les citoyens algériens qui visiteront la Tunisie en cette

période".

Lamamra avait, en réponse à une question sur la position de l'Algérie vis-à-vis de cette nouvelle mesure prise par la Tunisie, souligné que celle-ci "ne relève pas de mesures discriminatoires ou arbitraires".

En août dernier, les autorités tunisiennes avaient annoncé le début de l'application d'une taxe de sortie d'un montant de 30 dinars tunisiens, "applicable à tous les étrangers non résidant en Tunisie".

L'application de cette taxe a été reportée au mois d'octobre prochain.

R. N.

DÉCÈS DE L'ANCIEN
DIRECTEUR DU JOURNAL
ECHAAB

Mohamed Saïdi inhumé à Chlef

Le journaliste et ancien directeur du journal Echaab, Mohamed Saïdi décédé lundi à l'âge de 80 ans à l'hôpital Saint-Antoine de Paris des suites d'une longue maladie, a été inhumé vendredi au cimetière de Medjeda dans la wilaya de Chlef. Le défunt, moudjahid et fils de chahid, a occupé plusieurs postes de responsabilités, notamment directeur du quotidien Echaab (1967-1970), directeur de cabinet de la présidence de la République et ambassadeur en Libye. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du parti du Front de libération nationale (FLN). Mohamed Saïdi, qui compte parmi les grands journalistes algériens, a longtemps écrit les éditoriaux du quotidien Echaab qu'il signait du nom du journal. Suite à cette douloureuse épreuve, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt dans lequel il a affirmé qu'avec la disparition de Mohamed Saïdi, l'Algérie "perd un de ses meilleurs fils, un homme qui s'est distingué par un parcours honorable dans les fonctions qu'il a occupées avec dévouement et abnégation."

R. N.

LE SECOURISTE BÉNÉVOLE DE PROXIMITÉ Programme de formation

La Protection civile de Blida vient de lancer un programme de formation de secouristes bénévoles, destiné aux citoyens qui ont reçu une formation préliminaire dispensée par ses unités opérationnelles au titre du programme "Un secouriste pour chaque famille", lancé en 2010, a-t-on appris jeudi, auprès de la Protection civile.

Ce programme intitulé "Le secouriste bénévole de proximité" porte, selon le

chargé de la communication, le lieutenant Adel Zeghaimi, sur l'initiation de petits groupes de secouristes aux nouvelles techniques de secours rapide de proximité, et leur adaptation au travail collectif dans le cadre du plan de gestion des catastrophes. A l'issue de leur formation, ces secouristes, répartis en petits groupes encadrés par la Protection civile, seront aptes à intervenir, dans des cas de catastrophes naturelles et autres risques.

La direction générale de la Protection civile a eu à former jusqu'à la fin du semestre de l'année en cours quelque 62.000 citoyens au niveau national, au titre de la première phase de son programme "un secouriste pour chaque famille". Les secouristes ont été initiés aux gestes préliminaires à prodiguer aux personnes en danger, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

R. N.

RÉALISATION D'UN PORT COMMERCIAL À ALGER Le projet toujours en phase d'étude

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a indiqué jeudi à Alger que le projet de réalisation du nouveau port commercial d'Alger était "toujours en phase d'étude", laquelle permettra de "déterminer prochainement" son lieu d'implantation.

M. Kadi, qui s'exprimait lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, a précisé que son département ministériel et

celui des Transports sont en train d'"effectuer des études minutieuses pour déterminer prochainement le lieu adéquat qui abritera ce nouveau port international". Les études spécialisées pour la réalisation d'un grand port commercial sur la côte algérienne avaient débuté en 2011 entre la région ouest d'Alger et l'est de la ville de Ténès (Chlef). Concernant l'aménagement du port commercial de Dellys et qui connaît, selon le député Abdelaziz Mansour, "un

déclin de ses activités depuis des années", le ministre a annoncé que l'étude relative aux travaux d'extension a été inscrite au programme complémentaire pour l'exercice 2014.

Une enveloppe de l'ordre de 60 millions DA est consacrée à cette étude dont les travaux vont commencer d'ici la fin de l'année en cours, alors que les travaux d'extension devront intervenir dans quelques mois.

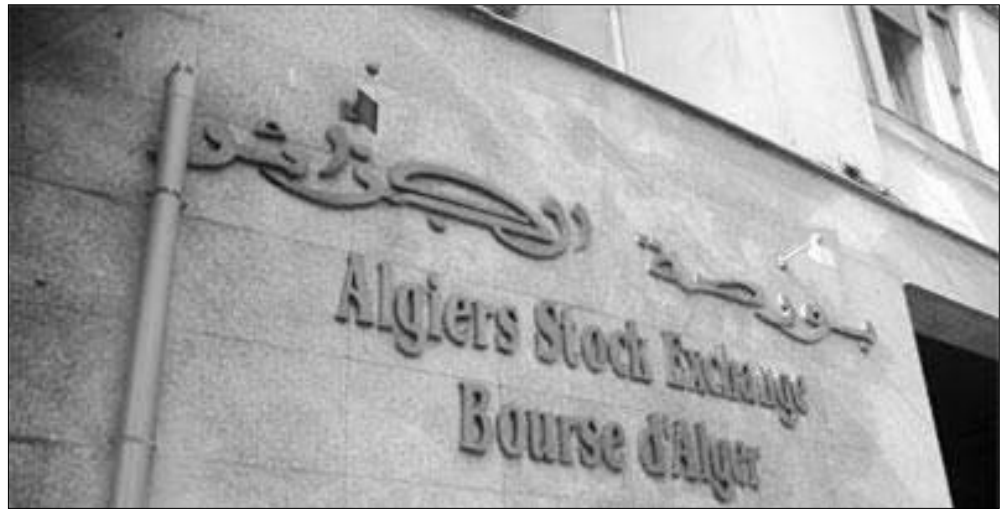
R. N.

INTRODUCTIONS DE NOUVELLES ENTREPRISES EN BOURSE

Huit entreprises publiques concernées en 2015

Huit entreprises publiques seront introduites en Bourse en 2015 après la validation du Conseil de participation de l'Etat, a indiqué, mercredi à Alger, le président de la Commission de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah.

Ces entreprises, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), les trois cimenteries publiques relevant du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), la compagnie d'assurance Caar, Cosider Carrières, filiale du groupe public du BTPH Cosider, l'entreprise Hydro-aménagement et enfin l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis, devaient initialement proposer leurs actions au public au deuxième trimestre 2014. "Ces entreprises sont actuellement en train de se préparer. Une fois qu'elles termineront leur processus d'introduction, elles vont déposer leurs dossiers", a-t-il dit. "Pour les entreprises publiques, cela va être à mon avis en 2015", a-t-il précisé. Actuellement, aucune entreprise n'a déposé son dossier, elles se préparent dans cette perspective, a-t-il souligné, faisant remarquer que les entreprises privées sont, en revanche, à un stade très avancé dans leur processus d'introduction en bourse qui "est très possible en 2014". Selon Abdelhakim Berrah, cette année, il y aura peut-être des emprunts obligataires qui seront lancés. La Bourse d'Alger compte actuellement quatre titres cotés sur le marché à savoir ceux de la chaîne EGH El Aurassi, du groupe Saïdal, d'Alliance Assurance et de NCA Rouïba.



Interrogé sur un éventuel retrait de la bourse d'Alliance assurances comme annoncé par le P-DG de cette compagnie, Hassen Khelifati, le président de la Cosob s'est contenté d'affirmer que "cette pratique existe de par le monde".

Le P-DG d'Alliance Assurance avait indiqué dernièrement que le retrait de la Bourse d'Alger fait partie des options envisagées par sa compagnie en raison de l'inadéquation de la santé financière de son entreprise avec la valeur de son titre sur le marché boursier car le titre baisse alors que l'entreprise réalise de bonnes résultats.

Le président de la Cosob mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité d'inciter les détenteurs de titres à ne pas céder leurs actions toute en impulsant une véritable politique de dividendes. En dépit des améliorations

opérées à travers l'amendement du règlement général de la Bourse d'Alger, cette Bourse créée en 1997, demeure la plus petite place boursière de la région MENA, avec une capitalisation inférieure à 0,1% du PIB algérien. M. Berrah a imputé cette situation aux entraves liées à l'absence de cette culture chez les managers, le manque de transparence ainsi que la taille et le statut juridique de ces entreprises. "Une introduction en bourse nécessite plus de transparence qui n'existe pas encore chez les PME. La majorité d'elles sont des entreprises familiales", a expliqué ce même responsable. Il a estimé, en outre, que les managers ne craignent pas cette transparence (un business plan clair, la diffusion d'informations sur la gestion) mais plutôt ils ne savent pas ce qu'elle induit. Il a souligné dans ce

sens l'importance d'assurer la pérennité des entreprises par une bonne gouvernance, invitant tous les intervenants du secteur à déployer plus d'efforts pour inciter ces entreprises à entrer en bourse notamment en matière de communication. De son côté, Zaïm Bensaci, président du Conseil national consultatif (CNC) de la PME, a estimé qu'"il reste un travail de structure mentale à effectuer en premier car nous n'avons pas encore une culture de la Bourse". Selon ce responsable, "nous n'avons pas assez de PME pour

FACILITER L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Mission principale de l'Andi

Le nouveau code des investissements, en cours d'élaboration, prévoit un changement radical dans le fonctionnement de l'Andi afin de permettre à l'agence de se consacrer uniquement à son rôle de facilitateur, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouhouareb.

Le nouveau texte prévoit, en effet, de supprimer les prérogatives de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) d'octroyer des avantages à l'investissement pour se consacrer uniquement à son rôle de facilitateur, a précisé le ministre à l'issue de la tripartite gouvernement-UGTA-patronat. "Les avantages seront accordés par la loi et non pas par l'Agence de développement des investissements", a ajouté le ministre qui a expliqué que l'octroi de ces incitations se fera systématiquement au cours de l'inscription au registre du commerce et lors de la création de la société. "Le travail de l'Andi consistera à attirer l'investisseur, l'aider à créer son entreprise et à intégrer le marché", a-t-il encore expliqué. Selon M. Bouhouareb, tous "les points noirs" qui alourdissaient l'actuel code des investissements ont été retirés. "Nous aurons un code très fluide qui accompagne l'investissement", a-t-il promis. Le ministre a fait savoir, en outre, que le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a confié à son département l'opération de révision des salaires des managers des entreprises publiques et ce dans le cadre de l'amélioration de la gestion du secteur public marchand. La nouvelle grille des salaires en question comprendra une rémunération fixe et une autre variable, calculée en fonction des résultats de performances réalisés par ces dirigeants. M. Bouhouareb, a par ailleurs, annoncé que l'inauguration officielle de l'usine de construction de véhicules Renault se fera le 10 novembre prochain. "La décision a été prise par les deux parties pour que l'inauguration ait lieu le 10 novembre en marge de la réunion du haut comité algéro-français", a-t-il avancé.

36^e SALON INTERNATIONAL DU TOURISME DE PARIS

L'Onat représentera l'Algérie

L'Office national du tourisme (Onat) prendra part au 36^e salon international du tourisme qui se tient du 23 au 26 septembre au palais des expositions à Paris (France), indique jeudi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La participation de l'ONAT à cette manifestation internationale intervient dans le cadre de la "mise en oeuvre de la stratégie de développement du tourisme en Algérie inscrite dans le plan directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030 visant à consolider la destination Algérie", selon la même source. Un nombre important d'opérateurs touristiques arabes et internationaux prendront

part à ce salon étant l'une des plus importantes manifestations touristiques. Des offres touristiques diversifiées seront proposées par les pays participants à la précédente édition de ce salon qui a vu la participation de plus de 1.200 entreprises touristiques de 160 pays sur une superficie de 27.000 m² répartie sur 348 stands et drainé quelque 29.500 visiteurs. Selon le communiqué, la France compte parmi "les principaux pays émetteurs de touristes vers l'Algérie" et son principal partenaire économique et commercial.

Dans le but d'améliorer la participation algérienne, l'Onat a réservé une superficie de 45m² pour abriter le stand algérien

dont la conception mettra en évidence une partie des sites touristiques et caractéristiques de la destination Algérie.

Lors de cette manifestation, les opérateurs algériens pourront exposer et commercialiser leurs produits touristiques, découvrir les dernières nouveautés du marché international du tourisme, lancer des activités promotionnelles et organiser des rencontres d'affaires avec des opérateurs touristiques étrangers. Des dépliants sur la richesse et la diversité touristique seront distribués.

Le stand algérien sera doté de tous les moyens de communication pour la promotion du produit touristique algérien.

CONFÉRENCE SUR LE PARTENARIAT ARABO-INDIEN

Les opérateurs économiques algériens conviés

La prochaine conférence sur le partenariat arabo-indien abordera en plus des thèmes économiques d'autre domaine ou les deux parties pourront coopérer. Il s'agira du partenariat dans la sécurité alimentaire, le développement agricole ainsi que le développement des ressources humaines, l'éducation, la recherche scientifique et le développement technologique. De ce fait, les opérateurs économiques algériens sont invités à participer à la conférence sur le partenariat arabo-indien, organisée en novembre à New Delhi par la Fédération des Chambres indiennes de commerce et d'in-

dustrie, indique jeudi la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dans un communiqué. Organisée avec l'appui du ministère indien des Affaires extérieures avec le concours de la Ligue des pays arabes et la Ligue des hommes d'affaires arabes, la conférence aura lieu les 26 et 27 novembre prochain en Inde, précise la CACI sur son site web. "Cette conférence est considérée comme étant la plate-forme pour relancer le partenariat entre les communautés d'affaires arabe et indienne et constitue une opportunité idéale pour les opérateurs économiques algériens souhaitant développer leurs

relations d'affaires et d'investissement avec les opérateurs économiques de la région", ajoute la même source. Plusieurs thèmes figurent à l'ordre du jour de la conférence, à savoir les investissements et les industries pharmaceutiques, les énergies avec un focus sur les énergies renouvelables, les services comme la santé, le tourisme, les banques et les TIC. Il s'agira aussi d'aborder le partenariat dans la sécurité alimentaire, le développement agricole ainsi que le développement des ressources humaines, l'éducation, la recherche scientifique et le développement technologique.

TIPASA

Stratégie de l'information de proximité

La stratégie de l'information de proximité permettant une communication fiable et en temps réel, a été samedi dernier à Tipasa, le thème d'une rencontre ayant regroupé les chargés de la communication au niveau des daïra, des communes et des directions exécutives de wilaya. Cette rencontre a donné lieu à la présentation du portail électronique de la wilaya de Tipasa, qui a permis au wali, Mustapha Layadhi, d'inciter les préposés locaux à la communication à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC), en tant que supports incontournables de la communication. A cet effet, il a exhorté les différents services de la wilaya à se doter de sites Web et à les actualiser périodiquement, en vue de susciter et de maintenir une relation d'interactivité entre les citoyens et la presse, par une meilleure prise en charge de leurs doléances et préoccupations. Le chef de l'exécutif a instruit, également, les chargés de la communication au niveau local à veiller sur la "fluidité" de la circulation de l'information et à faire preuve de "flexibilité" dans leurs relations avec la presse, en lui facilitant l'accès à l'information, notamment en ce qui concerne les événements exceptionnels, tel que celui de la fièvre aphteuse, ou des questions d'intérêt général, nécessitant la communication de données fiables pour "éviter une interprétation tendancieuse des faits", a-t-il souligné. Le wali a également rappelé la nécessité de mettre les canaux de la communication au service du développement local et de la prise en charge des préoccupations des citoyens.

AIN DEFLA

Arrivée de la caravane d'été

La caravane d'été lancée par le ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, visant à informer le public sur les mécanismes de soutien à l'emploi mis en place par l'Etat, est arrivée samedi à Ain Defla pour une durée de 48 heures. Huit stands abritant les organismes de la Cnas, Cacobathp, Cnac, Casnos, Ansej ainsi que l'inspection de wilaya du travail, ont été montés pour accueillir les visiteurs et de leur fournir les explications nécessaires sur le sujet. Un grand engouement pour cette caravane a été constaté notamment de la part des jeunes venus, malgré un soleil de plomb, s'enquérir de plus près sur les mécanismes mis en place par l'Etat pour encourager l'emploi. Nombre de jeunes rencontrés ont fait montre de leur satisfaction au sujet de cette initiative qui leur permet de prendre connaissance de bien des aspects relatifs à la législation du travail ainsi que des avantages liés à l'encouragement à la création de postes d'emploi. Après Ain-Defla, cette caravane se rendra dimanche à l'université de Khémis-Miliana pour une campagne de sensibilisation au profit des étudiants.

APS

GHARDAIA, PRODUCTION DE DATTES

560.000 quintaux attendus

Au titre de la campagne de cueillette de cette saison agricole, une récolte de près de 560.000 quintaux de dattes, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Ghardaïa, ont indiqué les responsables de la Direction des services agricoles.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette production prévisionnelle concerne une récolte de plus de 210.000 quintaux de deglet noir avec un rendement moyen de 48 qx/ha et 350.000 quintaux de ghars et autres variétés de dattes avec un rendement moyen de 46 qx/ha, a précisé à l'APS le chef de la cellule du plan de développement agricole à la DSA,

Khaled Djebrit. Cette saison, la Direction de l'agriculture prévoit une hausse de la production de dattes comparativement à 2013 qui avait été autour de 540.000 qx, si toutes les conditions climatiques restent favorables, a souligné le même responsable à l'APS, ajoutant que cette augmentation de la production prévue pour la campagne de cueillette qui sera lancée mi-septembre courant, se justifie par l'accroissement du potentiel phénicicole productif de la wilaya passant de 695.000 palmiers en 2002 à 1.246.500 palmiers productifs en 2014, à la faveur de différents programmes de développement agricoles initiés par les pouvoirs publics et qui commencent à donner ses fruits. Selon les services agricoles, cette prévision à la hausse est justifiée par le suivi phytosanitaire et le traitement préventif contre les différentes maladies et parasites, qui touchent le palmier en particulier le

Boufaroua et le myelois, effectué depuis juin dernier.

Quelques 355.000 palmiers productifs des palmeraies de la wilaya ont été, à cet effet, traités depuis le mois de juin écoulé par les services de la station de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) de Ghardaïa, en sous traitant avec les micros entreprises locales et les agriculteurs. Avec 1.300.000 plants de palmiers dont 1.103.260 productifs, la wilaya de Ghardaïa est considérée comme l'une des plus importantes zones productrices de dattes en Algérie.

Elle espère réaliser cette saison une bonne récolte dattière. "L'absence d'une organisation de producteurs de dattes dans cette wilaya engendrera inéluctablement des problèmes pour l'écoulement et la commercialisation de la production phénicicole", a estimé un agriculteur de Ghardaïa.

B. M.

RÉALISATION D'UN INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATIONSUPÉRIEURE PARAMÉDICALE

Lancement des travaux courant 2015

Un projet de réalisation d'un institut supérieur de formation supérieure paramédicale a été retenu en faveur de la wilaya de Laghouat, selon les services de la wilaya. Doté d'un financement de 800 millions DA, le chantier de ce futur projet d'une superficie globale de 12.000 m², sera lancé au cours de l'année 2015, a indiqué à l'APS le wali Youcef Chorfa. Les études techniques de ce projet, ainsi que les procédures de choix du site ont été achevées. Cet institut supérieur à vocation régionale, qui sera réalisé au niveau du quartier El-Mhafir (chef-lieu de wilaya), disposera de 500 places pédagogiques, avec un pensionnat d'une capacité d'accueil de 300 lits, selon la fiche technique du projet. Il offrira une formation spécialisée des paramédicaux dans différentes filières, notamment les sages femmes, les infirmiers, les anesthésistes, et consolidera les pro-



grammes de formation de la faculté de médecine prévue dans cette wilaya, a-t-il souligné. Cette structure de formation permettra également d'assurer l'encadrement des stagiaires relevant des wilayas limitrophes.

Dans l'objectif de réduire le surplus d'effectif enregistré dans l'actuelle école de formation paramédicale, un montant de 15 millions DA, a été consacré par la wilaya, à l'ouverture

d'une annexe au niveau de la commune d'Aflou au profit de 90 stagiaires, selon le même responsable. La wilaya de Laghouat a bénéficié durant les trois dernières années de quelque 800 places pédagogiques de formation paramédicale, en plus de 180 autres qui seront sélectionnés prochainement.

APS

ILLIZI, PROTECTION CIVILE

Réception prochaine de nouvelles structures

Plusieurs nouvelles structures, relevant de la Protection civile, seront prochainement opérationnelles dans la wilaya d'Illizi, ont annoncé les responsables du secteur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Il s'agit d'une unité d'intervention retenue pour la commune frontalière de Debdab, qui sera réceptionnée au cours du premier trimestre de 2015, a précisé à l'APS le directeur de la protection civile d'Illizi, le commandant Abdelfattah Guessoum, ajoutant que ce projet retenu dans le cadre de l'actuel programme de soutien à la croissance économique (PSC-2014), dont le bâti principal de cette future structure est déjà réalisé, en attendant l'achèvement des travaux de l'aménagement extérieur.

Selon le même responsable, ces projets concernent également une structure pédagogique en cours de réalisation au niveau de l'unité centrale au chef lieu de wilaya, en vue d'améliorer les compétences et la préparation des agents.

Situés dans les communes de Djanet, et In-Aménas, deux unités secondaires vont bénéficier de nouveaux équipements d'intervention, a indiqué



M. Guessoum à l'APS, faisant savoir que le programme destiné à renforcer les structures de la protection civile comprend aussi la réalisation d'un poste-avancé dans le quartier Tinkhatma à Djanet, un projet inscrit au titre du même plan.

Selon le même responsable, trois autres postes similaires sont projetés à travers la localité frontalière Tarat, ainsi que Bordj Si-Elhaouas et un autre au niveau de la localité de Hassi

Belagbour (commune de Bordj-Omar-Dris) sur la RN3.

Ces futures structures devront renforcer les opérations d'intervention et également la création de postes d'emploi, le rapprochement des installations de la protection civile du citoyen, notamment au niveau des localités lointaines et également la création de postes d'emploi.

B. M.

SOUK-AHRAS, FORMATION PROFESSIONNELLE

Introduction de nouvelles spécialités

Plusieurs spécialités liées à l'agriculture et au BTPH (bâtiment-travaux publics) seront proposées, dès la prochaine rentrée à Souk-Ahras, aux stagiaires de la formation professionnelle, a annoncé la Direction du secteur. Selon le chef de service suivi des établissements de formation, Brahim Hadji, ces spécialités concernent, entre autres, les grandes cultures, le jardinage, l'aide à la production végétale, l'entretien des ruchers, le chauffage et la climatisation. Plusieurs autres nouvelles spécialités relatives à l'aviculture, l'arboriculture, le contrôle et le conditionnement des dérivés du lait avaient déjà été ouvertes l'an dernier, a ajouté le même responsable, soulignant que ces filières ont notamment ciblé des jeunes issus de communes rurales comme Sedrata, Taoura, Oum el Laadhaïm, Merahna et Ouled Idriss.

M. Hadji a également souligné que les spécialités agricoles "suscitent beaucoup d'engouement" parmi les jeunes, en particulier pour la formation qualifiante. C'est ainsi, a-t-il relevé, que 100 apprenants ont été inscrits dans la spécialité élevage bovin, aviculture, maraîchages et grandes cultures.



Par ailleurs, les responsables de la Direction des services agricoles (DSA) ont rappelé qu'une convention tripartite de coopération a été signée dernièrement entre l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia, la DSA et la Chambre de l'agriculture, pour assurer une formation et développer la recherche dans les différents

domaines de l'agriculture. Les établissements de formation professionnelle accueilleront dans la wilaya de Souk Ahras 4.650 stagiaires, dont 1.800 en formation résidentielle, a indiqué, Brahim Hadji, chef de service suivi des établissements de formation.

APS

SKIKDA

11 nouveaux parcours en doctorat à l'université

La formation pédagogique à l'université du 20-Août-1955 de Skikda sera enrichie, dès la rentrée 2014-2015, par l'ouverture de onze (11) nouveaux parcours en doctorat dans le cadre du système LMD (licence-master-doctorat), ont indiqué les responsables de cet établissement.

Six parcours ont été réservés à la filière technologie et le reste réparti sur les autres facultés, a précisé le Dr Mouloud Belaâchia, vice recteur chargé de la pédagogie, ajoutant que les concours d'accès au doctorat seront lancés le 18 octobre prochain. Le même responsable a déclaré, dans ce même contexte, que treize parcours en master ont également été ouverts au titre de cette rentrée. Ils seront ajoutés à 75 autres existants, ce qui permettra d'accueillir 2.345 nouveaux étudiants. L'ouverture de ces nouveaux parcours vise à répondre aux attentes des étudiants titulaires d'une licence, soucieux de poursuivre leur cursus universitaire.

La rentrée universitaire 2014-2015 est également marquée, dans la wilaya de Skikda, par l'ouverture de 42 nouveaux postes pour enseignants, portant leur nombre à 959, répartis sur 6 facultés et 20 départements.

CONSTANTINE

Réalisation de 3 instituts supérieurs

Trois instituts supérieurs de formation professionnelle spécialisés en hôtellerie, en agriculture et en bâtiment et travaux publics sont en cours de réalisation respectivement à Zighoud Youcef, à Ain Abid et à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, dans la wilaya de Constantine. Ces futurs établissements auquel s'ajoutera un nouveau centre de formation professionnelle, également en réalisation à Ali-Mendjeli, viendront renforcer, dès l'année 2015, les 22 centres et instituts relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dont la première rentrée est prévue pour le 28 du mois en cours.

Réhabilitation des vieilles mosquées et des zaouïas

La réhabilitation des vieilles mosquées et des zaouïas de la Médina en prévision de la grande manifestation "Constantine 2015, capitale de la culture arabe" bat son plein. Cette opération concerne, dans une première phase, cinq mosquées, Hassan Bey, El-Djamaâ Lekbir, Sidi El-Kettani, Sidi Mimoune et Sidi Lakhdar ainsi que les zaouïas de Tidjania, de Seyda Hafsa et El-Issauia.

APS

PRÉSIDENT "CONTRE VENTS ET MARÉES"

Hollande espère des résultats

François Hollande a promis jeudi de mener "jusqu'au bout" sa mission "pas facile" avec l'espoir, mais pas la promesse, que sa politique donnerait des résultats avant 2017, grâce à ses réformes et à une prise de conscience de l'Union européenne.

Le président français le plus impopulaire de la V^e République a placé la quatrième conférence de presse de son quinquennat sous le signe de la gravité, insistant sur sa volonté d'agir "contre vents et marées".

"Je suis président, je ne suis pas candidat", a-t-il dit à propos de ses ambitions pour l'élection présidentielle de 2017. "Je serai président jusqu'au bout, je n'ai pas d'autre objectif, pas d'autre priorité, d'autre devoir que de faire tout, je dis bien tout, pour mon pays." "Et donc l'idée de la candidature n'est pas présente, et si elle l'était, elle devrait être justifiée, donc ce n'est pas maintenant que la question doit se poser, peut-être ne se posera-t-elle pas", a-t-il ajouté en laissant une nouvelle fois entendre qu'une seconde candidature n'était pas automatique. Cette conférence de presse était teintée d'un certain pessimisme lié à une rentrée difficile sur les plans politique et per-

sonnel, sur fond de marasme économique en France et de crises internationales, notamment en Irak et en Ukraine.

"Les résultats tardent à venir, je le sais, je le vois. Ils viendront si nous nous mobilisons tous. J'espère, avant 2017", a-t-il dit, alors que l'économie française est à l'arrêt et le chômage en hausse continue.

Il a demandé du temps pour restaurer la compétitivité de l'économie française, notamment à l'Union européenne et à l'Allemagne, dont la France devra obtenir un nouveau délai, jusqu'en 2017, pour ramener son déficit public à 3 % du PIB. "Qu'on ne nous demande pas de faire en cinq ans ce que nos amis Allemands ont fait en dix ans dans un contexte plus favorable", a-t-il argumenté pour justifier sa politique de baisse des charges des entreprises, que Berlin "comprend". En réponse au "ras-le-bol fiscal" des Français lié aux hausses d'impôts de ces deux dernières années, il a confirmé le projet de supprimer la première tranche d'impôt sur le revenu sans hausse de la fiscalité pour les autres contribuables, et rejeté toute idée d'une hausse de la TVA. Deux jours après le vote de confiance accordé de justesse au gouvernement de Manuel Valls, François Hollande a appelé à l'unité une majorité frondeuse et évoqué son élargissement.

"Cette majorité peut être plus large, rien n'empêche de poursuivre le débat,



mais dans le cadre qui a été fixé, dans la ligne qui a été tracée", a-t-il souligné, affirmant que le choix d'un retour de la compétitivité était "irréversible". Si Manuel Valls n'avait pas obtenu de majorité, il a reconnu que la dissolution aurait été inéluctable mais a écarté cette idée maintenant que la confiance a été obtenue. Alors que certains réclament son départ de l'Élysée, il a rappelé que les institutions restaient de son côté. "Si nos institutions donnent

de la durée, cinq ans, c'est parce que ceux qui les ont conçues et pratiquées ces dernières années savent qu'elle permettent de tenir bon contre les vents et les marées", a-t-il dit. Pour illustrer la gravité du moment, il a consacré une bonne partie de son intervention liminaire à la situation en Irak et en Syrie : la France, a-t-il dit, frappera l'Etat islamique en Irak dans un "délai court" mais pas en Syrie.

R. I./agence

IRAK

Les Etats-Unis bombardent un camp d'entraînement de l'EI

Pour la première fois depuis le début des raids aériens contre l'Etat islamique, les Etats-Unis visent un camp d'entraînement de l'EI. Les Etats-Unis ont mené une frappe contre un camp d'entraînement du groupe Etat islamique. Une première depuis le début de leur campagne aérienne en Irak, a souligné jeudi le commandement américain chargé du Moyen-Orient et de l'Asie centrale (Centcom). La frappe aérienne s'est produite au cours des dernières 24 heures "à proximité d'un camp d'entraînement" des jihadistes, au sud-est de Mossoul. Elle a détruit "un véhicule armé, deux bâtiments occupés par l'Etat islamique et une unité"

militaire, a précisé le Centcom dans un communiqué. Interrogé par l'AFP, un officier américain a confirmé, sous le couvert de l'anonymat, qu'il s'agissait du premier raid aérien visant un site d'entraînement des jihadistes depuis le début des frappes américaines en Irak, le 8 août. Quelque 40 jihadistes étaient présents sur les lieux où la frappe s'est produite, a précisé cette source. Il n'a pas été en mesure de dire combien de personnes avaient été tuées ou blessées dans l'opération.

Une frappe près de Bagdad

Dans le même communiqué, le Centcom fait également état d'une frappe aérienne

au sud-est de Bagdad qui a "endommagé un stock de munitions" de l'organisation Etat islamique. Les Etats-Unis ont mené un total de 176 frappes aériennes en Irak en un peu plus d'un mois. Le président Barack Obama a promis de s'attaquer sans répit au groupe Etat islamique, qui contrôle de larges pans de territoires en Irak et en Syrie. Son homologue français François Hollande a déclaré jeudi en conférence de presse à Paris que les premières frappes françaises en Irak interviendraient "dans un délai court, dès que nous aurons identifié des cibles".

SYRIE, ARMES CHIMIQUES

Kerry accuse Assad d'avoir violé l'accord

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a accusé jeudi le régime du président syrien Bachar al-Assad d'avoir violé l'accord international sur l'élimination de son arsenal chimique en ayant eu recours cette année à des armes au gaz de chlore. "Il existe des preuves d'utilisation de chlore par Assad", a déclaré M. Kerry devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants. Il avait déjà évoqué de tels soupçons contre Damas, mais n'avait jamais été aussi affirmatif. Les Etats-Unis ont également des "interrogations sur une série d'autres faits" qui font

l'objet d'une enquête et pourraient violer la convention internationale sur les armes chimiques, a ajouté le chef de la diplomatie américaine. Le chlore a été utilisé en tant qu'arme chimique en Syrie de manière "systématique et répétée", avait confirmé le 10 septembre l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) chargée de l'enquête sur les allégations d'attaques au gaz dans ce pays en guerre. L'enquête sur l'utilisation de chlore avait été annoncée fin avril après que la France et les Etats-Unis eurent accusé le régime d'avoir utilisé un produit chimique industriel dans des attaques

contre les bastions rebelles. Aux termes d'un accord international de septembre 2013, le gouvernement syrien a pratiquement détruit toutes les armes chimiques qu'il avait au préalable recensées, dans une déclaration faite à l'OIAC, mais des discussions continuent à propos d'éventuelles erreurs ou omissions dans cette liste. Le régime du président syrien Bachar al-Assad et les rebelles s'accusent mutuellement d'utiliser des agents chimiques, dont le chlore, depuis le début de ce sanglant conflit, en mars 2011.

R. I.

ECOSSE

Glasgow retient son souffle

Et maintenant, attendre. Il n'y a plus rien d'autre à faire. Alors qu'il ne reste que quelques heures aux derniers indécis ou retardataires pour aller voter, les yes de Glasgow se sont réunis par grappes en divers endroits pour supporter ensemble cette interminable attente. Jusqu'à ce matin encore la ville battait son plein, fiévreuse et étourdissante, mais ce soir, les rassemblements sont plus solennels.

George Square est certes animé, mais pas de la même ivresse qui gonflait les cœurs ces derniers jours de campagne. La cornemuse prend aux larmes et on peut voir de furtives larmes couler sur les joues peinturlurées de bleu et blanc. On trinque mais se ronge les ongles, on chante une énième fois Flowers of Scotland en même temps qu'on tire nerveusement sur les cigarettes.

Ce soir de référendum historique, les 4,3 millions d'électeurs écossais sont suspendus au fil de leur histoire. Et la nuit va être longue : les résultats de Glasgow seront parmi les derniers à arriver, avec Aberdeen et Edimbourg, entre 5 heures et 6 h du matin.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE, DEMI-FINALE ALLER, ES SÉTIF-TP MAZAMBE

L'Entente pour une option de qualification



L'ES Sétif, affrontera ce soir à partir de 20h00 au stade 8-Mai-45, le TP Mazambe du Congo, pour le compte du match aller des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique avec la ferme intention de l'emporter pour prendre une option de qualification.

Page 12



LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL, 4^E JOURNÉE

Le dauphin en péril à Larbaâ

Page 13

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE, DEMI-FINALE ALLER, ES SÉTIF-TP MAZAMBE

L'Entente pour une option de qualification

L'ES Sétif, affrontera ce soir à partir de 20h au stade 8-Mai-45, le TP Mazambe du Congo, pour le compte du match aller des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique avec la ferme intention de l'emporter pour prendre une option de qualification.

PAR MOURAD SALHI

Ainsi, cette sortie à domicile, qui s'annonce très difficile pour les protégés de Khaïr-Eddine Madoui, revêt une grande importance pour le représentant algérien en prévision de la manche retour, prévue dans une semaine. Les coéquipiers de Kheideria, qui savent pertinemment que la finale se jouera d'abord aujourd'hui sur leurs bases avant d'aller au Congo, doivent puiser dans leurs ressources pour espérer venir à bout du TP Mazambe, un habitué de cette prestigieuse compétition continentale.

Les gars de Ain Fouara devront profiter de cette belle occasion à domicile pour marquer des buts afin d'aborder la manche retour avec les atouts nécessaires. Mais attention, ce match aura lieu sans la présence des supporters, en raison du huis clos imposé par la Confédération africaine de football. Cela pourrait constituer un handicap pour cette formation phare de la capitale des Hauts-Plateaux qui aurait aimé évoluer devant des gradins archicomblés. Si certains observateurs, ce rendez-vous d'Ain Fouara s'annonce à l'avantage de l'équipe locale, pour



d'autres, les Sétifiens n'auront pas la tâche facile contre un club congolais qui a déjà fait ses preuves par le passé.

Ils restent sur un résultat négatif sur cette même pelouse du stade 8-Mai-45, en championnat contre le NA Hussein Dey, les coéquipiers de

Ziaya doivent se méfier de leur vis-à-vis. Les Noir et Blanc veulent vaincre aujourd'hui et se déplacer au Congo avec un moral au beau fixe. Dans cette perspective, le coach sétifien Khaïr-Eddine Madoui a usé de tout son savoir-faire pour retaper le moral de ses poulains, après le semi-éché contre le Nasria. Il n'a raté aucune occasion durant toute la semaine qui précède ce match à domicile pour sensibiliser ses troupes sur l'importance qui revêt ce match à Sétif pour le reste de la compétition, notamment pour la finale. Les poulains de Madoui doivent bien y penser avant qu'il ne soit trop tard. Car une défaite aujourd'hui à Sétif et l'Entente pourra dire adieu à la finale de cette prestigieuse compétition continentale. Donc, les Sétifiens sont avertis et doivent puiser dans les ressources nécessaires pour espérer venir à bout des Congolais qui ne jurent que par un exploit à Sétif. Pas d'autre choix pour la formation phare d'Ain Fouara que de réaliser un exploit tout en maintenant le rêve d'une qualification historique à la finale de la Ligue des champions pour un club algérien. Il y a lieu de signaler qu'il n'y a que la JS Kabylie qui a atteint les demi-finales de la compétition perdues d'ailleurs face à ce même adversaire du Congo.

ES SÉTIF

Hadj Aïssa rejoue dans le championnat algérien après 3 années d'absence

Le meneur de jeu de l'ES Sétif, Hadj Aïssa, a rejoué pour la première fois en championnat algérien trois ans après sa dernière apparition sous les couleurs de l'Aigle noir, en prenant part au match à domicile contre le NA Hussein-Dey (1-1), mardi soir pour le compte de la 4^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football. Hadj Aïssa avait opté pour Al-Kadissia du Koweït en 2011, alors qu'il traversait une période florissante avec l'Entente. Il a mis fin à sa première aventure à l'étranger deux ans après, pour revenir en Algérie en s'engageant avec le MC Alger. Mais, une méchante blessure au genou l'a empêché de disputer le moindre match avec le Doyen, avant de voir son contrat résilié au bout de son premier exercice dans la capitale. Resté sans club la saison passée, il a effectué son retour à l'ESS où il a signé un contrat de deux années dans les derniers jours du mercato de cet été. Face au NAHD, il a disputé son premier match officiel dans le championnat d'Algérie depuis qu'il l'a quitté en 2011. Le joueur de 30 ans a été incorporé à la 65^e minute de la partie à la place de son coéquipier Kouriba. Mais, selon les observateurs, il a raté son come-back en



CYCLISME

Driss Haouas démissionne de son poste

Le directeur technique national de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Driss Haouas, a démissionné de son poste de DTN, a-t-on appris mercredi auprès de l'intéressé. Haouas s'est gardé de donner les motifs l'ayant poussé à jeter l'éponge, expliquant cela par "l'obligation de respect du devoir de réserve en tant que cadre du ministère des Sports... Je ne suis plus le DTN de la fédération algérienne de cyclisme depuis un mois. J'ai déposé ma démission pour des raisons personnelles. Je ne veux pas polémiquer, d'ailleurs en ma qualité de cadre du ministère des Sports, je suis tenu de respecter le devoir de réserve", a-t-il déclaré à l'APS. Évoquant son avenir, Haouas a révélé qu'il est en train d'étudier des offres émises d'autres fédérations qui ont sollicité ses services. "Je suis un homme de défis. J'ai d'autres challenges. J'ai eu plusieurs propositions et je suis en train de les étudier. Je vais trancher incessamment". Au sujet d'une éventuelle proposition de la part de la Fédération algérienne d'athlétisme, Driss Haouas a affirmé son désintérêt pour un retour au sein de cette instance. "Je ne suis plus intéressé de travailler avec la Fédération algérienne d'athlétisme en raison du climat qui règne au sein de la famille de l'athlétisme algérien", a-t-il conclu.

SPORT

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie gagne 4 places

L'Algérie a gagné quatre places et s'est propulsée à la 20^e position du classement de la fédération internationale de football (Fifa) rendu public jeudi et marqué toujours par la domination de l'Allemagne, vainqueur de la précédente Coupe du monde organisée au Brésil. La sélection algérienne, auteur de deux victoires en ce mois de septembre sur le terrain de l'Éthiopie (2-1) et à domicile contre le Mali (1-0), demeure toujours la première nation africaine et arabe dans ce classement. Sur le plan continental, elle est suivie par la Côte d'Ivoire (22), alors qu'au niveau arabe, c'est l'Égypte qui pointe à la deuxième place, mais loin, à la 61^e position dans le classement général. En haut du tableau, La Nationalmannschaft devance l'Argentine, vice-championne du Monde, qui l'a battue il y a quelques jours en amical (2-4). La Colombie de James Rodriguez, belle surprise du dernier Mondial, complète le podium, subtilisant la troisième place aux Pays-Bas. Le Brésil se remet doucement de la claque subie lors de son Mondial. Grâce à ses deux derniers succès en amicaux, contre la Colombie (1-0) et l'Équateur (1-0), la Selecao de Dunga remonte à la sixième position du classement. Autre remontée notable dans le Top 10, celle de la France. Les Bleus de Didier Deschamps, qui ont fait leur rentrée avec une victoire contre l'Espagne (1-0) et un nul face à la Serbie (1-1), occupent désormais la neuvième place. Pour rattraper, les Tricolores étaient 17^e avant le Mondial. A souligner également la performance du Guatemala, auteur de la plus forte progression du mois, avec 77 places gagnées. Ils sont désormais 57^e. Chypre, qui s'est payé la Bosnie (1-2) en éliminatoires de l'Euro 2016, a également grappillé 55 positions, occupant ainsi la 85^e place. La plus grosse chute est à mettre à l'actif du Togo, qui a perdu 38 places. Les coéquipiers d'Emmanuel Adebayor ne sont que 129^e.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL, 4^E JOURNÉE

Le dauphin en péril à Larbaâ

La quatrième journée du Championnat national de Ligue 1, sera marquée aujourd'hui par le périlleux déplacement du dauphin à Larbaâ, pour donner la réplique au RC Arbaâ.

PAR MOURAD SALHI

Cette quatrième journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis, offrira aujourd'hui aux puristes un plateau royal. Après donc le déroulement du match avancé entre l'ES Sétif et le NA Hussein Dey et qui s'est soldé sur un score de parité, et les deux matches d'hier vendredi entre le CSC-MCEE et l'USMH-MCO, la quatrième journée se poursuivra aujourd'hui.

Le dauphin, l'USM Alger, vaincu en 25 matchs, effectuera un court mais périlleux déplacement à Larbaâ, pour croiser le fer avec le RCA qui a du mal cette saison à amorcer son départ. La vraie révélation de la saison écoulée sera une belle occasion de se racheter également de son revers à Oran contre le MC Oran. Les Rouge et Noir de l'entraîneur français Hubert Velud, n'auront pas la mission facile surtout que leur gardien de buts Mohamed-Lamine Zemmanoucha ne sera pas présent aujourd'hui. Cette équipe de Larbaâ entraînée cette saison par



Mohamed Mekhazni, ne compte pas lâcher prise. La JS Kabylie, qui occupe désormais la troisième place au classement général, accueillera l'ASO Chlef au stade de Bordj-Bou-Arreidj. Après une longue opération d'investigation, la direction du club phare de Djurdjura a opté pour cette ville de Bordj-Bou-Arreidj. Les coéquipiers du capitaine Ali Rial qui semblent se remettre de la tragique disparition de leur joueur camerounais Albert Ebosse, en témoignent leur dernier succès décroché à l'extérieur contre l'USM Bel-Abbès, aborderont ce rendez-vous face aux Lions chelifiens avec la ferme intention de maintenir cette bonne dynamique. L'adversaire des Jaune et Vert qui n'est autre que l'ASO Chlef de Meziane Ighil est, quant à

lui, à la recherche de sa première victoire de la saison, cette rencontre aura lieu sans public. Le MC Alger, qui a connu un début de saison mitigé mi-raïsin, est appelé à faire face à la JS Saoura qui reste sur une nette victoire à domicile et sans bavure face à l'ASM Oran. Les Algérois de Boualem Charef n'auront d'autre alternative que de gagner à domicile pour espérer convaincre leurs supporters qui sont attendus en masse ce soir au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Le MO Béjaïa, vaincu en trois matchs, effectuera un déplacement difficile à l'ouest du pays pour donner la réplique au nouveau promu, l'ASM Oran, au stade Ahmed-Zabana. Les Oranais les attendent de pied ferme afin de relever la tête. Le CR

Belouizdad, battu également lors du derby algérois face à l'USMA, tentera aujourd'hui de glaner les trois points de la victoire contre l'USM Bel Abbès pour éviter toute complication de sa situation en ce début de

Programme d'aujourd'hui
Oran : ASMO - MOB (17h45)
Alger (Omar-Hamadi) : MCA - JSS (17h45)
Bordj-Bou-Arreidj : JSK - ASOC (17h)
Alger (20-Août-1955) : CRB - USMBA (19h)
Larbaâ : RCA - USMA (16h)

HANDBALL/MONDIAL 2015

L'équipe algérienne reprend sa préparation

La sélection algérienne de handball messieurs effectuera du 20 au 22 septembre un stage à Alger dans le cadre de sa préparation pour le Championnat du monde 2015 prévu à Doha (Qatar), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne (FAHB). En prévision de ce stage de reprise, après les deux effectifs en France et en Suisse en août dernier, le sélectionneur national Reda Zeguilal a convoqué 19 joueurs dont quatre gardiens évoluant dans le championnat d'Algérie. Le staff technique a programmé deux séances d'entraînement par jour (9h00 et 19h00) à la salle Bou Ismail.

D'autres stages en Algérie et à l'étranger sont au programme de l'équipe algérienne en prévision du rendez-vous qatari 2015. Un second regroupement consacré également aux joueurs se déroulera du 27 au 29 septembre à Alger. Mais le déroulement de ce stage se fera en fonction de la programmation de la coupe d'Algérie de la saison sportive 2013-2014, précise la FAHB. Au cours du mois d'octobre prochain, le sept algérien sera en regroupement à trois reprises : du 4 au 6 et 11 au 13 et 19 au 24 octobre avec uniquement les joueurs évoluant en Algérie. Ensuite, les partenaires du gardien Shlahdi prendront part au tournoi international au Brésil du 25 octobre au 5 novembre 2014, au cours duquel, les Algériens disputeront plusieurs rencontres dont une première contre le Brésil le 30 octobre. En novembre, l'équipe algérienne effectuera trois stages dont un à l'étranger du 26 novembre au 3 décembre ponctué par des matchs amicaux. En décembre 2014, deux regroupements sont prévus en Algérie et un troisième en Slovaquie du 20 au 30. La ligne droite de la préparation du sept algérien sera riche avec deux tournois internationaux en janvier 2015. Le premier, le tournoi international de Bercy à Nantes (France) du 8 au 10 janvier 2015. Lors de ce tournoi qui verra la participation de la France, Macédoine et le Brésil, l'équipe algérienne ouvrira le bal face à la Russie le vendredi 9 janvier. Le second tournoi aura lieu du 6 au 11 janvier 2015 en Espagne avec la participation de la Pologne, la Hongrie, l'Algérie et l'Espagne (pays hôte). Au Mondial-2015 prévu du 15 janvier au 1er février, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec la France, l'Égypte, les Émirats arabes-unis, la République tchèque et la Suède.

Liste des joueurs locaux convoqués :

Shlahdi Abdelmalek, Benmenni Abdellah, Ghebdena Khelifa (GS Pétroliers), Bousmal Adel (GS Boufarik) Joueurs de champ: Remili Hamza, Boussaid Ahmed, Layadi Messaoud, Zamoum Anis, Berkous Messaoud, Chahbour Omar, Chahbour Riadh (GS Pétroliers), Belaid Mohamed El Amine, Hamoud Ayat Ellah Khomeini (ES Ain Touta), Djehiche Ahmed (HBC El Biar), Saker Redouane, Boukhmis Tarek, Kaabache Hichem (JSE Skikda), Arib Réda (MC Saïda) Daoud Hichem (CRB Baraki).

NATATION

Soud Cherouati lorgne les prochains Jeux africains et arabes

La nageuse algérienne, Soud Cherouati, auteur de huit médailles dont une en or aux récents championnats arabes au Maroc, ambitionne de rester sur cette dynamique dans l'optique de s'illustrer lors des prochains grands rendez-vous, notamment les Jeux sportifs arabes-2015 au Liban et les Jeux africains de la même année, au Congo. "Ma prestation au rendez-vous arabe du Maroc m'a globalement satisfait. C'est de bon augure pour les prochaines échéances internationales. Mon objectif est de rester sur cette lancée", a déclaré la nageuse à l'APS.

Aux championnats arabes du Maroc disputés du 4 au 7 septembre, Cherouati (25 ans) a remporté huit médailles (1 or, 6 argent et 1 bronze), avec à la clé deux nouveaux records d'Algérie au 4x100 m 4 nages en 4:57.51 (ancienne record 5:00) et au 1500 nage libre en 17:17.38 (ancien record 17:21). Cherouati, sociétaire du GS Pétroliers, a également signé deux records d'Algérie au Relais 4x 100 nage libre en 3:58.70 (ancien record 4:00.94) et au Relais 4x 100 quatre nages en 4:22.57 (ancien record 4:24.54). La nageuse algérienne s'entraîne actuellement en France et participe aux compétitions régionales et nationales de ce pays, vise à améliorer ses chronos dans ses épreuves de prédilection : la spécialité 4 nages et la nage libre. "Mon objectif est d'améliorer mes temps, en nage libre et 4 nages et me préparer au mieux aux Jeux arabes et Jeux africains de 2015", a-t-elle fait savoir. Au rendez-vous arabe de Casablanca, les sélections algériennes de natation (messieurs et dames) se sont classées à la 2^e place, avec un total de 34 médailles dont 6 en or, 19 en argent et 9 en bronze, loin derrière l'Égypte grande dominatrice de la compétition avec 57 médailles dont 33 en or. La 3^e place est revenue à la Jordanie avec 11 médailles dont 2 en or. Les nageurs algériens ont obtenu 17 médailles (3 or - 9 arg - 5 br), contre 17 médailles pour les nageuses (3 or - 10 arg - 4 br).

LIGUE DES CHAMPIONS
D'AFRIQUE**Le Nord face au défi
congolais**

Ils étaient 58 au coup d'envoi de la Ligue des champions de la CAF 2014. Sept mois et demi plus tard, ils ne sont plus que quatre en course, dont deux clubs de la RD Congo, le TP Mazembe et l'AS Vita Club. En demi-finales, ils seront respectivement opposés aux Algériens de ES Sétif et aux Tunisiens du CS Sfaxien, qui perpétuent les bonnes habitudes de l'Afrique du Nord dans la compétition. Sur les neuf dernières éditions, le trophée n'a échappé qu'à deux reprises aux clubs de la région. C'était en 2009 et 2010, quand Mazembe avait décroché ses troisième et quatrième sacres. Le vainqueur de la finale aller-retour, qui sera disputée à la fin du mois d'octobre, représentera le continent à la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA, en décembre au Maroc.

L'AFFICHE

ES Sétif - TP Mazembe

Le match entre l'ES Sétif et le TP Mazembe sera disputé à huis clos. En plus de composer sans le soutien de leur public, les locaux ne partent pas avec la faveur des pronostics face aux Corbeaux, qui comptent une victoire et trois nuls lors des quatre dernières confrontations entre les deux clubs. S'il estime que ses protégés sont capables d'inverser la tendance, l'entraîneur de Sétif, Kheirredine Madoui, s'attend cependant à un gros défi. "C'est un match difficile. Il va falloir essayer d'éviter les erreurs défensives face à cette équipe qui a beaucoup vécu en Ligue des champions et sait exactement où elle va", estime-t-il. Mazembe a effectué sa préparation pour le match au Ghana. À entendre son attaquant tanzanien Mbwana Samatta, l'équipe sera parfaitement au point à son arrivée en Algérie : "Nous abordons cette demi-finale avec beaucoup de confiance".

L'AUTRE RENCONTRE

AS Vita Club - CS Sfaxien

Sur le papier, la balance penche clairement en faveur des locaux, qui ont remporté les trois dernières demi-finales continentales disputées chez eux, à Kinshasa. Quant aux Tunisiens, ils n'ont remporté aucune des deux demi-finales de Ligue des champions disputées hors de leurs bases. Ils avaient concédé un nul en 2006 et une défaite en 1996. Les deux entraîneurs devront composer sans quelques atouts majeurs. Le Vita Club doit remplacer l'attaquant Eteiyama Agiti Tady, suspendu pour une longue période. S'il reconnaît que cette absence constituera un handicap, l'entraîneur, Florent Ibenge, juge son équipe capable de s'adapter. Son homologue Philippe Troussier devra quant à lui se passer de Mahmoud Ben Salah et Yassine Khenissi, tous deux blessés.

Le joueur à suivre

Les dernières campagnes glorieuses du TP Mazembe en Ligue des champions doivent beaucoup à ses joueurs étrangers. Le milieu de terrain Rainford Kalaba fait partie des éléments en forme du club congolais. Surnommé Maestro, l'international zambien est décidé à mener les Corbeaux au sacre continental. "Je n'ai qu'une seule chose en tête : aller à Sétif et gagner. Les demi-finales, c'est une autre dimension car il y a une place en finale", annonce le joueur de 28 ans.

La stat

3 - Comme le nombre de matches à domicile de l'AS Vita Club dans le cadre des demi-finales de la Ligue des champions de la CAF. C'est également le nombre de victoires de l'équipe congolaise dans le dernier carré de la compétition. Sa participation à la demi-finale de la Coupe de la CAF avait également été marquée par un succès sur ses terres. La dernière fois qu'il n'a pas réussi à s'imposer face à son public sur la scène continentale remonte à 1976. Le Tonnerre de Yaoundé l'avait tenu en échec 1:1 en Coupe des Vainqueurs de Coupe.

Entendu...

"Nous sommes le Petit Poucet. Nous allons disputer le match aller à domicile, ce qui n'est pas vraiment un avantage. Mais nous allons jouer notre carte à fond, d'autant plus que les clubs nord-africains ont du mal à négocier les déplacements en Afrique Noire." dit Florent Ibenge, entraîneur de l'AS Vita Club

CLASSEMENT FIFA

La Colombie dépasse les Pays-Bas



Allemagne et l'Argentine, finalistes de la Coupe du monde de la FIFA™, confortent légèrement leur avance sur leurs poursuivants et restent ainsi en tête du Classement mondial FIFA/Coca-Cola. Ce duo se voit désormais talonné par la Colombie qui atteint la troisième place au détriment des Pays-Bas. Les Oranje payent ainsi le prix fort de leur défaite 2:1 face à la République tchèque lors de leur entrée en lice dans les qualifications pour l'UEFA Euro 2016. Quant à la Colombie, elle obtient avec cette troisième place son meilleur classement depuis juillet et août 2013. Dans le Top 10, le Brésil (6^e, plus 1) et la France (9^e, plus 1) progressent eux aussi tandis que l'Uruguay (7^e, moins 1), l'Espagne (8^e, moins 1) et la Suisse (10^e, moins 1) perdent chacun une place.

Le grand vainqueur du mois est toutefois le Guatemala. Grâce à trois victoires en quatre matches dans le cadre des qualifications pour la Gold Cup de la Concacaf 2015, l'équipe du sélectionneur Iván Franco Sopeno progresse de 77 places pour se hisser en 57^e position. Sa victoire face au Honduras, qui a participé à la Coupe du monde, lui a particulièrement profité en termes de points. Trois équipes, à savoir l'Islande (34^e, plus 12), le Congo (48^e, plus 30) et Antigua-et-Barbuda (80^e, plus 69), ont atteint leur meilleure position depuis l'introduction du classement mondial en 1993. Sur les 141 matches

internationaux "A" pris en considération, plus de la moitié (80 matches) étaient des matches de qualifications continentaux disputés ces dernières semaines en Europe, en Afrique et dans la CONCACAF. Les 61 autres rencontres étaient des matches amicaux. Cela porte actuellement à 526 le nombre de matches internationaux "A" disputés cette année.

Le prochain Classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publié le jeudi 23 octobre 2014.

**Le LOSC et L'ASSE
rament, l'EAG coule**

Lille et Saint-Etienne, laborieux dès leur entrée en lice en Europa League, ont été tenus en échec, respectivement par les Russes de Krasnodar et les Azerbaïdjanais de Qarabag, tandis que Guingamp a lourdement été défait par la Fiorentina, jeudi lors de la première journée.

Alors que la Russie a récemment chipé la 6^e place à la France au classement européen, une victoire lilloise contre Krasnodar eût été doublement appréciable. Mais c'est finalement un résultat nul (1-1) dont doit se contenter le Losc, apathique en première période et sauvé en seconde par un coup franc égalisateur de Kjaer face à un séduisante équipe russe du FK Krasnodar. Les hommes de René Girard devront montrer un autre visage lors de la prochaine journée à Wolfsburg qui devra également se racheter du 4-1 encaissé à Everton, plus que jamais favori du groupe H.

Défaite logique de l'EAG

La défaite de Guingamp chez la Fiorentina (3-0) dans le groupe K était elle assez prévisible et logique, même si au final le club italien n'a pas forcé pour s'imposer. La Viola, enfin réaliste elle qui n'avait pas encore marqué de la saison après deux journées de Serie A, a surtout profité de l'inexpérience de Bretons également plombés par l'exclusion précocement de Diallo à la 38^e minute.

L'En Avant, qui ne peut décemment nourrir de grosse ambition pour cette compétition, aura encore fort à faire lors du prochain match, contre le PAOK Salonique qui a étrillé le Dinamo Minsk (6-1). En fin d'après-midi, Saint-Etienne avait donné le ton de cette médiocre soirée française, avec un match décevant même s'il a abouti sur un nul (0-0) contre la modeste formation de Qarabag, qui ne plombe pas son retour sur la scène continentale, cinq ans après sa dernière apparition.

Après s'être qualifié au forceps et aux tirs au but en barrage contre les Turcs de Karabükspor, l'ASSE, que ses dirigeants rêvent de voir renouer, 40 ans après, avec ses plus belles heures continentales, a fourni une prestation très insuffisante qui aurait pu aboutir à un défit indigne de son rang présumé, sans les multiples sauvetages du gardien Stéphane Ruffier.

Les Verts, qui ont, plus inquiétant encore, été inoffensifs en attaque, devront montrer bien plus lors de la prochaine journée, à Geoffroy-

Guichard, face aux Ukrainiens de Dnipropetrovsk, qui ont eux concédé une défaite à domicile face à l'Inter Milan (1-0) favori du groupe F.

Tottenham pas brillant

Parmi les autres cadors en lice, le tenant du titre, le FC Séville a tranquillement disposé du Feyenoord (2-0) dans le groupe G, grâce à des buts d'anciens pensionnaires de Ligue 1, Krychowiak et Mbia.

Dans le groupe I, Naples, avec un doublé de Mertens, a disposé (3-1) du Sparta Prague après avoir été mené. Dans le groupe C, Tottenham n'a en revanche pas brillé, mais a ramené un nul (0-0) de Belgrade, dans un stade du Partizan qu'Hugo Lloris, portier et capitaine de l'équipe de France, a retrouvé dix jours après le nul obtenu contre la Serbie en amical (1-1). Villarreal, de son côté dans le groupe A, a dû batailler pour préserver le résultat de parité sur la pelouse de Mönchengladbach (1-1). Uche a égalisé pour les Espagnols. Le Torino (gr.A) a lui aussi préservé l'essentiel sur le terrain du FC Bruges (0-0), tout comme le Celtic Glasgow (gr.D) à Salzbourg (2-2) malgré avoir mené au score par deux fois. Sans Mathieu Valbuena, victime d'une appendicite, le Dynamo Moscou s'est toutefois imposé chez le Panathinaïkos (2-1), pendant que le PSV Eindhoven en faisait autant contre Estoril (1-0) dans le groupe E.

8^E FESTIVAL NATIONAL DU MALOUF À CONSTANTINE

La légende Mohamed-Tahar Fergani donne le ton

Le 8^e Festival national du malouf s'est ouvert, mercredi soir, dans le décor féerique du palais Ahmed-Bey de Constantine, donnant l'occasion à la légende vivante du malouf, Mohamed-Tahar Fergani, de faire étalage d'un talent encore intact, malgré les ans.

En deuxième partie de soirée, "confiée" à Salim Fergani et sa troupe, le nombreux public présent eut en effet l'agréable surprise de voir la mémoire vivante du malouf monter sur scène. Dans une ambiance des plus festives, El Hadj, du haut de ses 86 ans, a donné le ton à la soirée avec un istikhbar sur le mode rahawi, avant de lancer "Salamoun aâla al ahabab" et "Yadoun hnakoum", accueillis avec des youyoux et par des tonnerres d'applaudissements. Salim Fergani, le fils, enchaîne et présente nouba dil *Jara el hawa* un zejel



sur la nouba maya et khelass *Al wardou faouka el Khoudoud*, dans la pure tradition du malouf constantinois. Le coup d'envoi de cette 8^e édition avait auparavant été donné par la troupe féminine du festival, créée en 2013, composée des musiciennes des associations musicales de l'antique Cirta. Élégantes et gracieuses dans leurs costumes traditionnels

de diverses régions du pays, les artistes ont entamé le spectacle en interprétant nouba Zidan *Lach ya mouadiba kalbi*, sous les applaudissements d'un public conquis par les belles voix. La troupe interprète ensuite une dakhla, *Ya man radayta bouadi* et *Douktou al hawa* avant d'enchaîner avec un istikhbar *Housnou el Habib* et *Jamalouhou la*

youssafou que le public a longuement applaudi. En coulisses, le chef d'orchestre, Djihane-Naïma Touam, s'est dite honorée par l'accueil et les encouragements du public. Elle a indiqué à l'APS que sa troupe se prépare activement pour présenter dignement l'antique Cirta à la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe". Le commissaire du festival, Amar Aziez, a, quant à lui, mis l'accent sur "l'importance de préserver cet héritage universel, un art témoin d'une grande civilisation qui rayonna de la péninsule ibérique jusqu'au Maghreb". Pas moins de 15 formations musicales concourront, lors de ce festival, pour l'un des trois prix qui permettront de sélectionner les troupes devant représenter l'Algérie au prochain festival international du malouf. Les associations musicales de Batna, Guelma et Annaba font leur entrée en compétition, à l'occasion de cette édition, a affirmé le commissaire du festival. En marge de la compétition, des associations musicales et des chanteurs des écoles Ghermatia de Tlemcen, Sanaâ d'Alger et malouf de Constantine animeront les soirées du festival jusqu'au 23 septembre prochain.

6^E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'ALGER

La guitare classique à l'honneur

La guitare classique était à l'honneur mercredi soir à Alger lors du 6^e Festival culturel international de musique symphonique où des musiciens mexicains et espagnols ont rivalisé de virtuosité dans leurs récitals. En solo ou accompagnés d'un orchestre, les guitaristes Raul Zambrano (Mexique) et Juan Carlo Lopez Serula (Espagne) ont proposé au public du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) des morceaux de référence de la culture musicale de leurs pays respectifs composés au début 20^e siècle. Premier à entrer en scène, le guitariste mexicain a choisi de faire découvrir au public les compositions particulières de Manuel Ponce (1882-1946), considéré comme "le père de la musique mexicaine contemporaine" avec ses pièces qui allient sonorités folkloriques et complexité des structures. Ce voyage musical d'une quarantaine de minutes au pays des

aztèques, a réussi à plonger une salle quasi comble, entre grand public et invités du Festival, dans une ambiance méditative, à la fois par la douceur des mélodies, inspirées de la musique populaire mexicaine, et la dextérité du guitariste, seul sur la scène du TNA. Dans un registre plus mélancolique, Juan Carlo Lopez Serula a, pour sa part, arraché des "bravos" à l'assistance à la fin de son récital, présenté avec l'ensemble espagnol "Casa Mediterraneo", un orchestre de chambre dirigé par le maestro Inacio Garcia Vivaldi. Composé de neuf musiciens (Violon, alto, violoncelle, contrebasse et instruments à vent), en plus du guitariste, cet orchestre formé en 2014 a joué le célèbre *Concerto d'Aranjuez* composé en 1939 par leur compatriote Joaquín Rodrigo. Ce concerto en trois mouvements qui charrie nostalgie et tristesse tire sa puissance dans le dialogue entre le jeu du

guitariste et les instruments à vent (hautbois, cors,...), une forte charge émotionnelle particulièrement présente dans le second mouvement "Adagio" célèbre, notamment, grâce aux nombreux musiciens de jazz (Miles Davis, Gill Evans) qui l'ont repris. Ce mouvement a également été immortalisé par le plus grand des guitaristes espagnols décédé cette année, Paco de Lucía, dont le nom était sur de nombreuses lèvres après la prestation de Juan Carlo Lopez Serula. D'autres compositeurs (Schubert, Mozart, Haydn, etc) étaient également à l'honneur lors du passage l'orchestre philharmonique tchèque *Talich Philharmonique Prague* en seconde partie de soirée. Dix-neuf pays prennent part au 6^e Festival culturel international de musique symphonique qui se poursuit jusqu'au 19 septembre au TNA avec également la programmation parallèle de cinq concerts dans d'autres régions

7^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

Ouverture sur le Mondial brésilien

Des créateurs venus de 32 pays participeront au 7^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) qui se tiendra du 23 au 27 septembre, sous l'intitulé "Le Mondial des Bulles d'Alger" avec le Brésil comme invité d'honneur. Plusieurs activités ont été inscrites au programme du 7^e FIBDA, focalisant sur le tournoi éliminatoire qui mettra en compétition plus de 130 créateurs venus de 32 pays, qui affronteront quelque 80 jeunes artistes représentant la nouvelle génération d'auteurs algériens. Le 7^e FIBDA qui a élu domicile à l'Esplanade Riadh El Feth, également lieu de son siège, invite à la découverte du Brésil par sa bande dessinée avec la série *Monica*, créée par la légende vivante des *Quadrinho* Mauricio De Souza. Par ailleurs, pas moins de douze expositions seront organisées, celle de

L'Emir Abdelkader de Djilali Defali, auteur à l'honneur du 7^e FIBDA, et Azouz Begag constitue une des attractions majeures de l'événement. Trois grands auteurs seront honorés par le 7^e FIBDA, distinguant Djilali Defali du prix d'honneur et Hiahemzizou Noureddine ainsi que Benattou Mesmoudi du prix du patrimoine "Sid Ali Melouah", avec la présentation d'une rétrospective de tous leurs travaux. Des tables rondes, des rencontres-débats dont une sur le métier d'agent artistique, plusieurs ateliers pour enfants, des concerts et des projections de films sont au programme du 7^e FIBDA, avec également des activités ponctuelles, prévues dans les quartiers populaires et deux écoles du centre-ville. Par ailleurs, Jaoudet Gassouma, président du jury désigné à l'appréciation des propositions inscrites aux différents concours initiés



antérieurement, a annoncé la liste des lauréats. Ainsi, pour le prix du "Meilleur espoir scolaire", les trois premières places ont été décernées à Makhlof Charaf Eddine (14 ans - Cherraga), Houria Abid (13 ans - Alger) et Adel Kadi (14 ans - Boumerdès). Pour le prix du "Meilleur jeune talent", Mohamed-Amine Fitas de Mostaganem, Mohamed Réda Kahouloua d'Alger et

Meriem Zekkat de Mila ont obtenu respectivement les trois premières places. Le prix du jury a été attribué à Khoudour Imène de M'sila alors que, celui du "Meilleur blog" a été décerné à Si Ahmed Dalia d'Alger. Le commissariat du FIBDA ayant fait le choix de confier l'élaboration de l'affiche de chaque édition à l'artiste mis à l'honneur, consacre pour sa 7^e édition le travail de Djilali Defali, auteur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL OUED/DAIRA DE REGUIBA/A.P.C REGUIBA
N.E. : 098439085082117

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° : 05/2014**

Le président de l'A.P.C Reguiba (W. d'El OUED) lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de projet suivant :

AMENAGEMENT URBAIN DANS LE SITE 08 MAI A REGUIBA SUR 01 KM.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service d'équipement commune Reguiba contre paiement de la somme 2000.00 DA.
Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces suivantes :

1- L'OFFRE TECHNIQUE :

- 7-Copie légalisée de certificat de classification et qualification d'activité principale .C.
 - 8-Copie légalisée de registre commerce par CNRS
 - 9-Copie légalisée de numéro fiscale
 - 10-Copie légalisée les pièces fiscales (les bordereaux des impôts net) délivre par les services des impôts de la siège sociale de l'entreprise
 - 11-Copie légalisé d'attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH)
 - 12-Copie légalisé la loi principal pour les entreprise
 - 13-Copie légalisée de bilan financière de l'année 2013 légalisé par les services des impôts
 - 14-Copie légalisée d'extrait du casier judiciaire n°3 pour la gestionnaire, la directeur ou les cadre déclaré
 - 15-Copie légalisée attestations de bonne exécution similitude de type de travaux
 - 16-Copie légalisée de liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet appuyé de l'état des effectifs (associer d'attestation de non appartient déclarés par la CNAS datées de moins de 03 mois)
 - 17-Copie légalisée de liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (cartes grises) légalisées par les services des impôts de la siège sociale de l'entreprise
- 2- L'OFFRE FINANCIÈRE :**
- 1-La lettre de soumission
 - 2-Bordereaux des prix unitaire signé et visé
 - 3-Devis estimative et quantitative signé et visé

La date limite de dépôt des offres est fixée de 21 jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le jour limite des dépôts des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 08:00 h jusqu'à 14:00 h du matin.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 180 (cent quatre-vingt) jours à compter de la date d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la commune Reguiba à 14h00 dans le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

Midi Libre n° 2286 - Samedi 20 septembre 2014 - Anep - 146 727

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL OUED/DAIRA DE REGUIBA/A.P.C REGUIBA
N.E. : 098439085082117

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° : 06/2014**

Le président de l'A.P.C Reguiba (W. d'El OUED) lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de projet suivant :

AMENAGEMENT URBAIN AVEC CLERAGE PUBLIC DANS LES QUATRES PORTES A COMMUNE REGUIBA

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service d'équipement commune Reguiba contre paiement de la somme 2000.00 DA.
Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces suivantes :

1-L'OFFRE TECHNIQUE :

- 7-Copie légalisée de certificat de classification et qualification d'activité principale T.C première degré ou plus.
- 8-Copie légalisée de registre de commerce par CNRS
- 9-Copie légalisée de numéro fiscale
- 10-Copie légalisée les pièces fiscales (les bordereaux des impôts net) délivre par les services des impôts de la siège sociale de l'entreprise
- 11-Copie légalisée d'attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH)
- 12-Copie légalisée La loi principale pour les entreprise
- 13-Copie légalisée de Bilan financière de l'année 2013 légalisé par les services des impôts
- 14-Copie légalisée d'extrait du casier judiciaire n° 3 pour la gestionnaire, la directeur ou les cadre déclaré
- 15-Copie légalisée de liste des références professionnelles (attestations de bonne exécution similitude de type de travaux
- 16-Copie légalisée de liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet appuyé de l'état des effectifs (associer d'attestations de non appartient déclarés par la CNAS datées de moins de 03 mois)
- 17-Copie légalisée de liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (cartes grises) légalisées par les services des impôts de la siège sociale de l'entreprise
- 18-Planning prévisionnel pour la gestion des travaux signé par chef d'entreprise
- 19-Reçu de paiement du montant de tirage de la fichier d'appel d'offre

2 L'OFFRE FINANCIÈRE :

- 1-La lettre de soumission
 - 2-Bordereaux de prix unitaire signé et visé
 - 3-Devis estimative et quantitative signé et visé
- La date limite de dépôt des offres est fixé de 30 jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le jour limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 08:00 h jusqu'à 12:00 h du matin.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 180 (cent quatre-vingt) jours à compter de la date d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la commune Reguiba à 14h00 dans le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

Midi Libre n° 2286 - Samedi 20 septembre 2014 - Anep - 146 726

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES MOUDJAHIDINE MUSEE REGIONAL DU MOUDJAHID BISKRA
ANNONCE DE RECRTEMENT

Musée Régional Du Moudjahid Annonce D'une Ouverture D'un Concoure Pour Recrutement Dans Les Grades Cité ci Dessous :

Grade	Nature De Recrutement	Condition De Recrutement	Spécialité De Mandée	Nombre de poste	Lieu De Recrutement	Autre Condition
TECHNICIEN SUPERIEUR EN INFORMATIQUE	Concours Sur Titre	Technicien Supérieur	Condition de Recrutement Doit être : - Titulaire D'un Diplôme D'étude Universitaire Appliquée en Informatique. - Technicien Supérieur en Informatique ou gestion	01 Poste	Annexe Du Moudjahid Ouargla	
ADMINISTRATIVE	Concours Sur Titre	Licence	Condition de Recrutement Doit être : Titulaire Du Licence -Science Juridique et Administratif - Science Économique - Science Finance - Science Commerciale - Science Gestion - Science Politique et Internationale - Sociologie - Psychologie *spécialité travail* - Science Annonce et Télécommunication - Science Islamique *spécialité charia et juridique *	01 Poste	Musée Du Moudjahid Biskra	

Constitution du dossier de candidature/

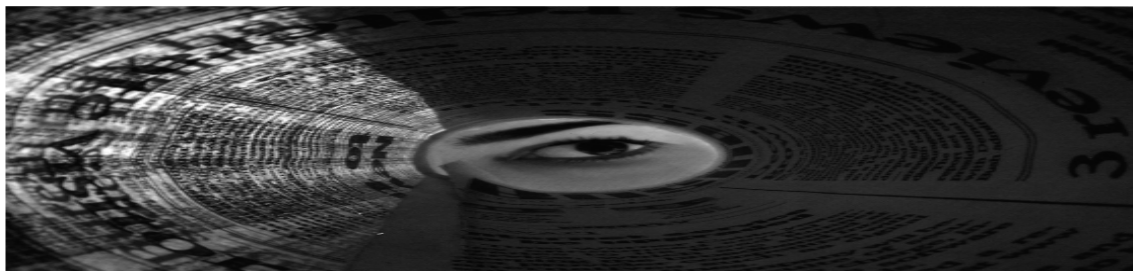
- Une demande manuscrite du candidat (préciser le nom ; prénom ; adresse et N° téléphone) *02 photos *01 photocopie légalisée de la carte d'identité
- 01 photo copie légalise du diplôme ou certificat d'étude ou formation *01 photocopie légalise de la situation envers le service national
- 01 acte de casier judiciaire N° 03*Attestation de travail du candidat visée auprès de CNAS pour préciser l'IEP dans le secteur étatique ou privé
- Attestation de travail concernant les pré-emploi (préciser la durée de travail du candidat titulaire du diplôme)*Relevée de note de la dernière année d'étude
- 02 enveloppes avec timbres et adresses *Un acte de résidence

Envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante :
département d'administration et moyens généraux du musée régional du moudjahid colonel chaabani-cité el Amel -B.P. 205 BISKRA (07015) Pendant 15 jour du travail ; depuis le 1er jour du publication de cette annonce dans la presse écrite.

• **OBSERVATION :** le dossier incomplet sera rejeté

Midi Libre n° 2286 - Samedi 20 septembre 2014 - Anep - 146 724

MIDI
Quotidien national d'information Libre



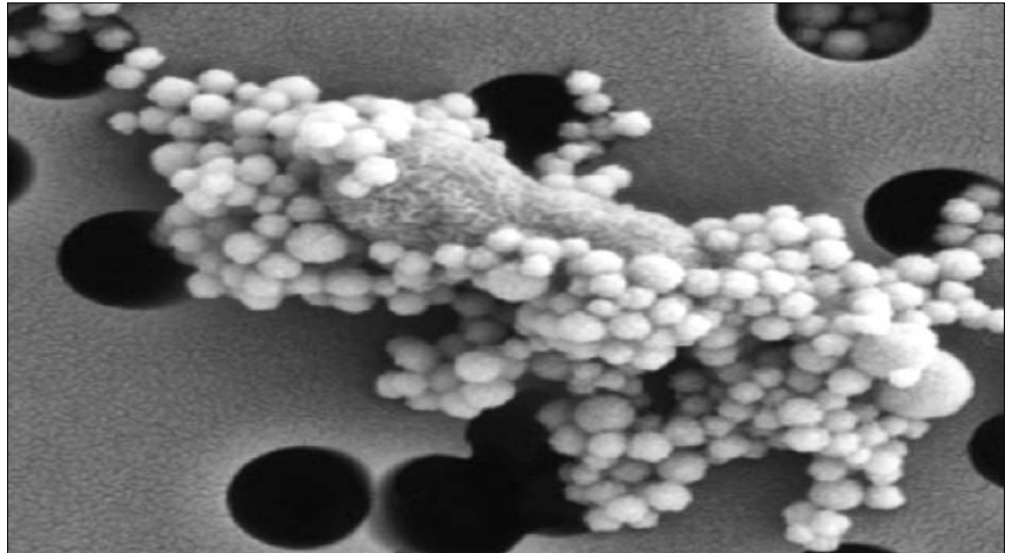
L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Une cure magnétique contre les virus comme celui d'ébola ?

Des chercheurs viennent d'annoncer avoir développé une rate artificielle externe capable de nettoyer le sang d'agents pathogènes avec de microscopiques aimants, ce qui constitue la promesse d'un nouveau traitement contre la septicémie ou des maladies infectieuses comme Ébola.

On peut se servir de ce phénomène pour faire une sorte de dialyse qui va collecter magnétiquement les nanobilles et ainsi retirer du sang une grande partie des bactéries auxquelles elles sont collées. L'invention mise au point par des chercheurs américains est destinée à traiter les infections du sang qui touchent 18 millions de personnes dans le monde chaque année avec un pourcentage de décès de 30 % à 50 %. Les microbes qui en sont la cause sont souvent résistants aux antibiotiques. L'appareil qui imite la rate a pour l'instant été testé chez le rat, pas encore chez l'Homme. Il utilise des billes magnétiques nanoscopiques (moins d'un millimètre) recouvertes d'une protéine sanguine humaine conçue génétiquement, appelée MBL. La protéine MBL se lie aux agents pathogènes et aux toxines, qui peuvent alors être extraits du sang grâce aux nanobilles magnétiques qui se comportent comme de minuscules aimants. Une



fois nettoyé, le sang est réintroduit dans l'organisme sans que sa composition ou sa coagulation soient modifiées. Après avoir infecté les rats avec deux bactéries — le staphylocoque doré et *Escherichia coli* —, les chercheurs ont réussi à retirer 90 % des cellules bactériennes contenues dans le sang des rongeurs grâce à leur invention. En outre, ils ont injecté au cours de l'expérience une dose létale d'endotoxine (une toxine située dans la membrane externe de certaines bactéries), et ont réussi grâce à leur méthode à améliorer de façon significative la survie des animaux.

La nanomédecine magnétique contre l'ébola et le sida ?

Si l'appareil s'avère aussi efficace et sûr chez l'Homme, il pourrait permettre de nettoyer physiquement le sang en enlevant une grande variété d'agents pathogènes ou de toxines, a indiqué à l'AFP Donald Ingber, l'un des auteurs de l'étude publiée dans la revue *Nature Medicine*. Le traitement pourrait être mené avant même que l'agent pathogène n'ait été formellement identifié et que le traitement antibiotique optimal n'ait été choisi.

Ingber n'exclut pas que le traitement puisse un jour être utile dans le traitement de malades atteints d'Ébola dans la mesure où la protéine MBL passe pour être capable de se lier avec le virus à l'origine de cette fièvre hémorragique.

La protéine pourrait également se lier au VIH, le virus du sida, et au virus de kmaburg, à l'origine d'une autre fièvre hémorragique, similaire à ébola. Mais il reconnaît qu'il faudra encore des années d'expérimentation chez des animaux plus gros et chez l'être humain avant qu'il soit approuvé.

Diabète insipide

Le diabète insipide, à ne pas confondre avec le diabète sucré, correspond à une pathologie du système excréteur d'origine hormonale, d'ordre neurologique ou néphrologique. En cause : soit un problème dans la sécrétion de l'hormone antidiurétique (ADH) par l'hypophyse, soit un trouble de la réponse rénale à cette hormone. Le sujet atteint ressent alors une soif intense qu'il ne parvient pas à étancher et un besoin récurrent d'uriner, jusqu'à dix litres par jour. Le diabète insipide tient son nom du goût des urines, pauvres en sucres car très diluées. Les médecins d'autrefois le diagnostiquaient en les goûtant.

Causes du diabète insipide

Le diabète insipide est dû à un trouble de l'hormone antidiurétique, sécrétée par l'hypophyse, une glande du cerveau, qui agit sur le rein et régule la production d'urine. En cas de problème dans la sécrétion ou dans la réponse rénale, le sujet perd la capacité à contrôler la quantité d'eau dans son organisme. Le diabète insipide peut également apparaître durant la grossesse, en cas d'augmentation de la vasopressinase, une hormone placentaire qui dégrade l'ADH.

Traitement du diabète insipide

Pour les cas où le diabète insipide est dû à un défaut de sécrétion d'ADH, l'administration de



desmopressine, hormone aux propriétés homologues, permet de pallier le manque. Ce traitement est le plus souvent donné à vie, avec des effets secondaires potentiellement dangereux en

cas de surdosage. Dans d'autres cas, pour les diabètes insipides d'origine néphrologique, un médicament, l'amiloride, peut être prescrit.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
 • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
 • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
 • Evalue le positionnement de la société sur le marché.
 • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
 • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
 • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
 • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
 • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
 • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
 • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, et participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
 • Veille à la diffusion des supports d'information,
 • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
 • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
 • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
 • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
 • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
 • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
 • Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
 • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
 • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
 • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
 • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
 • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
 • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
 • Elabore les stratégies de ventes offensives
 • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
 • Met en place un réseau de distribution
 • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
 • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
 • Développe et suit les grands comptes
 • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
 • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
 • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
 • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
 • Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
 • Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
 • Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
 • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
 • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
 • 10 ans d'expérience
 • Sens de communication
 • Capacité de négociation et de persuasion
 • Force de persuasion
 • Rigueur, adaptabilité et mobilité
 • Compétences managériales
 • Sens de l'analyse
 • Raisonnement inductif et déductif
 • Doté d'esprit positif et créatif
 • Focalisé sur les résultats
 • grande résistance à la pression
 • Capacité de détecter et de gérer les problèmes
 • Maîtrise du français et de l'outil informatique
 • Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
 • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
 • Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
 • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
 • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
 • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
 • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
 • Etablissement des documents liés au mode de transport
 • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
 • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
 • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
 • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
 • Tenue à jour des documents de gestion logistique
 • Gérer les réclamations clients.

Profil :
 • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
 • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
 • Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
 • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
 • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
 • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
 • Montage et mise en forme du processus HSE
 • Management et Pilotage du Processus de HSE.
 • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
 • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
 • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
 • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
 • Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
 • Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.
 • Expérience minimale 02 ans
 • Expérience sur un poste similaire souhaitée
 • Dynamique
 • disponible

Lieu de travail :
 Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
 • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 • Supervise et contrôle la gestion des agences.
 • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 • Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
 • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
 • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
 • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
 • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
 • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
 • Maîtrise parfaite de l'outil informatique
 • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
 • vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
 • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
 Alger

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

الأسبوع بورصة بطلقة الزهره . 47 شارع خليفة بوخالفة سيدي أحمد الجيزي
 الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة / موسميني فوندا أوفر الجيزي اس جي ليا
 بقرها / شارع بيلونش بريد عنارة 78 بطنية الجزائر الوسطى الجزائر ،
 رأسالمال: 100.000 دج تعين الشركة
 3244 / بموجب عقد انشاء بملتبك يوم 17/09/2014
 تم تعديل القانون الاساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة
 // موسميني فوندا أوفر الجيزي اس جي ليا
 حيث تم توسيع نشاط الشركة كالاتي
 // 1. تجارة بالجملة لعقد الاعلام الاتي
 و الات المكتب ، لواظها و مستقر ماتها
 2.(305001). تجارة بالجملة لكل المعدات
 و التجهيزات المرتبطة بعدان الكهرباء و الاتكرونيك(303109)
 3. تجارة بالجملة لأجهزة الاتكرونيك و التكمبيوتر(303101).
 4 تجارة بالجملة للسماعات (موزع معتمد)(305014).
 للاعلان الموقر

MIDI
 Quotidien national d'information 2008

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Poulet rôti aux herbes de Provence



Ingrédients :
6 cuisses de poulet
4 c. à café d'herbes de Provence
2 c. à soupe d'huile
1 tasse d'oignons pelés, coupés en deux
1 demi-tasse d'olives vertes dénoyautées
1 c. à café de zeste d'orange
1 tiers de tasse de jus d'orange
4 gousses d'ail hachées
2 c. à soupe de miel
1 demi c. de poivre noir
1 pincée de sel

Préparation :
Préchauffer le four. Placer le poulet, les oignons et les olives dans un plat allant au four. Mélanger les ingrédients restants dans un petit bol. Verser uniformément sur le poulet. Rôtir pendant 40 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit cuit. Servir le poulet aux olives, les oignons et le jus de cuisson.

Biscuit à l'anis et fruits rouges



Ingrédients :
300 g de fraises
6 œufs
1 citron
60 g de sucre en poudre
120 g de farine
6 c. à café de maïzena
4 c. soupe d'édulcorant de cuisson
1 sachet de levure
1 c. à soupe de graines d'anis

Préparation :
Laver les fraises et les équeuter. Les couper en tranches. Presser le citron et ajouter le jus ainsi qu'une c. à soupe d'édulcorant. Remuer et réserver au frais. Préchauffer le four à 150° C (th. 3). Séparer les jaunes des blancs d'œufs. Verser les jaunes dans un saladier. Ajouter le sucre et l'édulcorant restant. Bien mélanger puis ajouter la farine, la maïzena, la levure et l'anis. Monter les blancs en neige ferme. Les ajouter délicatement à la préparation précédente. Verser le mélange dans un moule antiadhésif. Faire cuire le biscuit 15 minutes au four. Le démouler chaud et le laisser refroidir. Disposer les

SPORT ET SANTÉ

Soyez aux petits soins pour vos pieds

Lors de nombreuses pratiques sportives comme la simple course, nos pieds servent d'amortisseurs et subissent des traumatismes à chaque foulée. Au regard du rôle primordial qu'ils jouent, autant en prendre le plus grand soin possible. Voici les grandes règles à adopter.

Les soins des pieds :

- Evitez les bains de pieds qui ramollissent la peau et la fragilisent. Et idéalement, avant une course importante, lavez plutôt vos pieds la veille au soir.
- Essuyez toujours très soigneusement vos pieds, en insistant entre les orteils.
- Traitez immédiatement toute lésion évoquant une mycose (rougeur, démangeaison, squame...).
- Coupez très régulièrement vos ongles de pied, mais pas trop court pour éviter les lésions dans les chaussures de sport.

- Régulièrement aussi, égalisez à la pierre ponce toute surépaisseur et callosité.
- Avant une course, recouvrez d'une bande autocollante ou d'un pansement toute zone de frictions.
- Portez préférentiellement des chaussettes en coton et qui ne forment pas de plis.

Les chaussures de sport conditionnent la santé : des pieds :

- A l'effort, les pieds ont tendance à gonfler. Il convient, donc, de respecter les quelques points suivants :
- Prenez une demi-pointure au-dessus.
- Essayez-les en fin de journée, après 17 heures.
- Votre talon doit être bien maintenu, mais vos orteils doivent pouvoir bouger.
- Ne serrez pas trop vos lacets (privilégiez les lacets en coton larges et accrocheurs).

Pour choisir les bonnes chaussures de sport :

- Privilégiez les semelles amovibles pour faciliter leur séchage.



- Emmenez vos anciennes chaussures de sport car leur usure indique celles qui conviendront le mieux à vos pieds.
- Tenez compte de votre poids. Plus il est élevé, plus l'amorti doit être important.
- L'usage de talonnettes anti-chocs n'est pas systématique, mais conseillé par un professionnel.
- Ne courez pas longtemps

- avec des chaussures neuves. Prenez le temps de les "faire" à votre pied.
- Les chaussures sont des accessoires personnels. Ne les prêtez pas.
- Dès qu'elles sont usées, changez-les car des chaussures de sport abîmées favorisent les frottements, les cloques, voire les tendinites.
- Après chaque séance, laissez vos chaussures ouvertes

CORVÉES MÉNAGÈRES

Des règles simples pour garder sa maison propre

Quoi de plus agréable qu'un nid douillet et propre ? Pas grand-chose, mais ce n'est pas toujours le cas. Et pourtant, garder une maison propre et saine n'est pas si compliqué. Il suffit de s'organiser et de respecter quelques règles simples.

Pour commencer

Préparez un emploi du temps des tâches ménagères pour chaque jour de la semaine. Choisissez une tâche par jour, cela rend les choses plus faciles et moins contraignantes.

Rangez et lavez les choses au fur et à mesure

Par exemple, ramassez la



tasse à café que vous venez d'utiliser au lieu de la laisser sur la table du salon. Plus vous ferez les choses sans attendre,

moins vos sessions de nettoyage seront pénibles. Il est plus facile de nettoyer un sol tous les jours, que de le laisser

s'encrasser et de devoir le récupérer de toutes vos forces pendant des heures.

La cuisine

Passez un coup de chiffon dans votre cuisine lorsque vous faites la vaisselle. Vous évitez ainsi les marques inévitables causées par l'eau stagnante, type dépôt calcaire. Vous ne devez laisser aucun endroit où la crasse puisse s'installer à son aise.

Après avoir lavé et fait sécher votre linge

Pliez immédiatement vos habits et rangez-les dans les différents placards de la maison. Vous l'avez compris, le secret c'est de ne rien laisser s'accumuler.

Astuces

Éviter les germes sur les oignons



Les oignons ne sont pas si simples à conserver ! En effet, ils ont souvent tendance à germer !

Pour éviter cela, enrobez-les un à un dans une feuille de papier d'aluminium.

Cuire plus rapidement les pommes de terre au four



Pour cuire plus rapidement les pommes de terre au four, il vous suffit de planter un clou propre dans la chair de chaque pomme de terre et les mettre au four.

Raviver les raisins secs



Parfois, même bien conservés, les raisins secs ont tendance à dessécher. Pour les raviver, faites-les tremper dans un récipient avec de l'eau chaude pendant quelques minutes

Alléger une omelette



Verser une c. à soupe d'eau (ou de lait) par jaune d'œuf dans votre omelette. Cela va l'alléger et la rendre plus digeste. Utilisez la même méthode pour les œufs brouillés.

Mots Fléchés N°263

équité décora- tion ↓	revoir son coup fait le ménage ↓	missive tirage au sort ↓	support de gigot sorti ↓	dernière volonté souvent d'astuce ↓	chanta comme un oiseau ↓	confir- més chaînes sans fin ↓
secteurs ecclésia- stiques blâmit ↓			fanatique ↓		image de surdité blonde de pub ↓	
outil à ratisser canaux de salins ↓			endosse ↓	rouspé- tais élu très réduit ↓		c'est l'astate parvien- drons ↓
café ↓	sourire enfantin entéri- nera ↓	posséda ↓		libertaire ↓	enzyme stomacal poètes antiques ↓	
épuisé ↓		bénigne ↓	réfléchi- ras arbre à pignes ↓	protège- doigt ↓		dirigeras ↓
protester ↓					base de compte fleur rouale ↓	sous- traire ↓
maison d'indien interdite ↓			éduqua ↓	dresser ↓	surprit ↓	
écousson- nerai ↓	marque d'infinif rassem- blera ↓		prise d' aliments sous sol ↓		affluent du Rhône grand- père ↓	avare ↓
ennuis bruit sec ↓				sein populaire expéri- menta ↓	couleur d'aurore ↓	chemins ↓
		te ren- dras bon coup ↓	récipient ↓		élimai proche adresse ↓	titre boursier ↓
congelée ↓			effectif ↓	terme de tennis c'est moi ↓		chrome en réactions pollit ↓
retran- chais véhicule urbain ↓			anti- moine au labo habille ↓		pas très mûr indubi- table ↓	
					fil de bombe posse- sif ↓	orient ↓
mauvais élève ↓			dissimu- leraient ↓		échine ↓	

SUDOKU	N°263	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°262	FLECHES N°262

				7	8			
		9						1
				2	3	4	6	
1	7			5	2			
4		2		8			6	
		2	1		5	3		
9	5	4	7					
6				9				
		3	5					

4	7	5	1	8	2	6	9	3
1	9	8	3	5	6	7	2	4
2	3	6	9	7	4	1	5	8
6	1	9	5	2	8	4	3	7
5	4	7	6	9	3	8	1	2
8	2	3	7	4	1	9	6	5
7	8	1	2	6	5	3	4	9
3	5	4	8	1	9	2	7	6
9	6	2	4	3	7	5	8	1

■	P	A	M	M	A	R	T	
■	C	H	E	V	R	E	P	I
■	A	R	A	I	R	E	S	
■	S	C	O	R	E	T	E	M
■	O	D	E	U	R	R	A	T
■	A	C	E	S	A	P	E	R
■	H	E	L	E	R	A	T	I
■	L	E	S	A	E	P	A	R
■	R	T	O	M	A	T	E	
■	M	E	R	I	T	E	O	S
■	E	T	E	N	D	U	B	I
■	D	E	C	U	T	I	T	R
■	V	I	D	E	U	S	I	N
■	R	A	T	E	L	E	R	
■	C	E	A	P	N	E	S	
■	B	U	R	I	N	E	E	S
■	A	U	S	A	S	T	E	P
■	E	T	A	L	U	R	E	E
■	I	N	E	R	T	E	G	O
■	M	O	T	U	R	G	E	
■	N	E	T	T	E	S	K	I

Un nouvel outil pour détecter la vie extraterrestre

Une équipe de chercheurs de l'University College de Londres (UCL) est parvenue à mettre au point un modèle d'outil permettant de détecter le méthane, même à de très hautes températures.

Ce système devrait ainsi permettre d'identifier d'éventuelles formes de vie au delà du système solaire. La recherche de vie extraterrestre pourrait bien connaître un tout nouveau tournant. Une équipe de chercheurs de l'University College de Londres (UCL) et de l'University of New South Wales vient en effet de mettre au point un modèle révolutionnaire permettant de détecter d'éventuelles formes de vie au delà du système solaire. Selon les scientifiques en charge du projet, il s'agirait de l'outil le plus précis connu à ce jour pour mener à bien ce genre d'entreprise.

Détecter le méthane, un signe de vie

L'objectif de ce modèle, décrit dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences, est de détecter le méthane, un élément connu pour être représentatif de potentielles formes de vie. Pour ce faire, les



chercheurs ont développé pour la première fois un spectre permettant d'identifier la molécule "à chaud", sur des températures supérieures à celles de la Terre et pouvant atteindre jusqu'à 1220°C. "Les modèles actuels de détection de méthane sont incomplets, conduisant à une grave sous-estimation des niveaux de méthane sur les planètes", indique dans un communiqué Jonathan Tennyson, astrophysicien à l'UCL et co-auteur de l'étude. Il développe : "Nous sommes certains que notre nouveau modèle aura un grand impact sur les futures études des planètes externes à notre système solaire, et pourra aider les scientifiques à identifier des signes de vie extraterrestre".

Actuellement, les astrophysiciens étudient les caractéristiques des planètes

lointaines en analysant comment leur atmosphère absorbe la lumière provenant de l'étoile autour de laquelle elles gravitent. Cette absorption se manifeste dans des couleurs différentes permettant ainsi d'identifier les différents éléments qui composent l'exoplanète en question.

Le nouveau modèle se compose de 10 milliards de lignes stéréoscopiques correspondant chacune à une couleur précise à laquelle le méthane peut absorber la lumière. Cet ensemble est 2000 fois plus grand que tous ceux développés au cours d'études précédentes. Il devrait fournir des informations bien plus précises qu'auparavant sur le méthane dans une plus large gamme de températures. Un spectre extrêmement large et plein de perspectives

"Le spectre complet que nous avons créé a été possible grâce à la puissance étonnante des super-ordinateurs modernes qui ont permis de calculer les milliards de lignes nécessaires à la modélisation", confie Sergei Yurchenko, auteur principal de l'étude. Selon lui, les travaux de recherche pourraient être davantage développés afin d'atteindre des températures encore plus élevées. Il conclut : "Nous sommes ravis d'avoir utilisé cette technologie pour faire progresser de manière significative des modèles déjà disponibles pour les chercheurs qui étudient la vie potentielle sur les objets astronomiques, et nous sommes impatients de voir ce que notre nouveau spectre permettra de découvrir".

Un refuge mésolithique vieux de 10.000 ans découvert en Angleterre

En Angleterre, un ancien refuge datant du Mésolithique a été déterré près du village de Catterick, dans le Yorkshire du Nord. Aujourd'hui situé à côté de l'autoroute A1, l'habitat aurait servi d'abri pour la nuit il y a 10.000 ans. Plusieurs objets en silex datant de 6.000 à 8.000 ans avant J.-C. ont été retrouvés sur le site, et remettent en question les estimations précédentes qui voulaient que la voie qui précédait l'autoroute ait été construite par les Romains. Les chercheurs pensent que le site était utilisé comme une auberge de nuit, fréquemment utilisée par des individus voyageant vers le Nord ou le Sud il y a des milliers d'années. "C'était un endroit que ces personnes connaissaient - un endroit où ils pou-

vaient revenir à de nombreuses reprises pour rester à l'abri pendant la nuit au cours de leurs voyages", déclare Steve Sherlock, un archéologue du projet. "Cela nous apprend qu'il existe des preuves que des personnes utilisaient cette route et se déplaçaient à travers cette région sur plusieurs périodes du temps".

Un abri vieux de 10.000 ans

La première période du Mésolithique est encore peu connue par les archéologues, et cette nouvelle découverte va permettre d'en apprendre un peu plus sur cette époque. "Nous avons trouvé une petite structure qui ressemble à un type d'abri où ils fabriquaient les outils en silex présents

sur le site", ajoute Steve Sherlock, repris par le Dailymail. Cette rare construction a été déterrée lors des fouilles de vestiges d'anciennes colonies romaines d'ores et déjà connues par les chercheurs, qui travaillent sur le site découvert suite à une amélioration de l'autoroute A1. "Je pense que c'est vraiment attrayant. Cette découverte nous donne une meilleure compréhension de la profondeur du temps et du mouvement de ce paysage", déclare Neil Redfearn, inspecteur de monuments anciens pour le patrimoine anglais dans le North Yorkshire.

Plusieurs périodes

Les archéologues concentrent leurs recherches sur la ville romaine de

Cataractonium, située le long de l'autoroute A1, près de la rivière Swale et proche de la récente découverte. Cette région d'Angleterre témoigne d'une incroyable diversité historique et monumentale. "Le projet de route est de 19 km de long et nous étudions un certain nombre de sites différents", explique Sherlock. "Il est fascinant de constater que l'un d'entre eux était en fait un site du Mésolithique, vieux de 8.000 ans, antérieur aux Romains", rajoute-t-il. À ce jour, les chercheurs ont trouvé des preuves permettant d'affirmer que des individus de plusieurs périodes ont côtoyé ce paysage anglais : l'Âge du fer, le Mésolithique et le Néolithique.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Imperméable

Inventeur : Charles Macintosh Date : 1823 Lieu : Ecosse

Charles Macintosh, qui avait remporté quelques modestes succès dans le domaine de la chimie, découvre que le naphta, une sorte d'huile de houille, est un très bon dissolvant du caoutchouc. Une fois séché, le produit ainsi obtenu est imperméable à l'eau ! Macintosh a alors l'idée d'en appliquer sur les vêtements pour les imperméabiliser. En 1824 il sort le premier "Mackintosh" terme aujourd'hui générique pour désigner un imperméable en Grande-Bretagne.



LORENCE FORESTI & FRIENDS

20h45

Au Palais des Sports de Paris, Florence Foresti a réuni ses amis humoristes pour laisser libre cours à leur humour ravageur et parler des relations hommes/femmes. Pour l'occasion, elle s'est entourée de ses meilleurs amis et propose des sketches inédits, des chansons, des parodies, des imitations et même un spectacle de danse... version Foresti bien sûr ! Autour de Florence Foresti, des invités prestigieux : Franck Dubosc, Stéphane Rousseau, Arthur, Michael Youn, François Xavier Demaison, et bien d'autres encore... Une soirée inoubliable, drôle et caustique, comme sait l'être Florence Foresti. Un événement à ne manquer sous aucun prétexte !

MAIGRET UN ÉCHEC DE MAIGRET

22h30

Maigret mène distraitemment une enquête qui l'ennuie : il a reçu la visite de Fumal, un homme d'affaires important, qui se plaint d'être l'objet de lettres anonymes menaçantes et demande à être protégé en raison de son importance financière et politique. Maigret, qui l'a connu dans son enfance, le trouve toujours aussi antipathique et s'occupe de lui à contrecœur. Bien que sa maison ait été surveillée, Fumal est assassiné le lendemain matin. En interrogeant sa femme, sa secrétaire, ses employés et sa maîtresse, Maigret se rend compte que tous avaient des raisons de lui en vouloir.

FORT BOYARD

20h45

Le Fort va une nouvelle fois mettre au défi une équipe de personnalités au cours d'épreuves plus insolites les unes que les autres. La règle du jeu est toujours la même : amasser le plus de Boyards possible afin de venir en aide à une association. L'équipe jouera pour l'association Fonds CSP. La cholangite sclérosante primitive est une maladie rare qui touche le foie et sclérose les voies biliaires. L'association a pour vocation de collecter des fonds privés pour la recherche sur cette maladie. Au cours du jeu, les participants vont découvrir les nouvelles épreuves de la saison - «Le Tri sélectif» et «La Ketchuperie» - et vivre des aventures hors du commun.

LE SANG DE LA VIGNE LE DERNIER COUP DE JARNAC

22h40

Benjamin Leloucq et son fidèle assistant Silvère se rendent à Jarnac pour faire un audit sur le château Aludel. Les propriétaires sont Garance, la directrice du domaine, et ses deux frères, Baptiste et Pierre-François. Ils sont surnommés dans le milieu des spiritueux «Les Enfants du paradis». Sur place, Benjamin se heurte à Garance qui lui refuse l'accès aux stocks. Benjamin décide de regagner sans tarder son fief bordelais, mais au détour d'une rue de Jarnac, il retrouve un amour de jeunesse, Shirley. Le lendemain, un corps sans vie est retrouvé dans la Charente, au pied du château... Benjamin n'est pas prêt de repartir à Bordeaux.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

AUTOUR DU MONDE, SUR LES TRACES DU CLIMAT

20h50

Du Groenland à l'Afrique du Sud en passant par l'Europe et l'Amazonie, l'exploratrice et journaliste climatologue Bernice Notenboom part à la rencontre de chercheurs et d'experts du climat, mais aussi d'habitants de régions frappées par les conséquences du changement climatique. Première étape, le Groenland. La plus grande île du monde est recouverte d'un immense glacier épais d'un kilomètre qui, s'il fondait, ferait monter de vingt mètres le niveau de la mer. Or la fonte s'accélère. Comment les populations s'adaptent-elles ?

LE FILS DE BATMAN

20h45

Le fils de Batman va bientôt faire ses preuves ! Avec le soutien de son fils caché, Damian, Bruce Wayne, alias Batman, va pouvoir affronter dans les règles de l'art le terrible Deathstroke ainsi que La Ligue des ombres. Il tentera par la même occasion d'enseigner à son fils le comportement que doit adopter tout bon justicier qui se respecte.

FBI : DUO TRÈS SPÉCIAL ESPRITS SOUS CONTRÔLE

20h50

Alors que Neal fait à nouveau équipe avec Peter, ils enquêtent sur Mara Summer, une psychiatre suspectée de manipuler ses patients pour qu'ils commettent des crimes. Pour tenter d'en apprendre davantage, Neal se fait passer pour un patient.

THE VOICE

20h50

Le talent n'attend pas le nombre des années. Ils ont entre 6 et 15 ans et vont le prouver ! Après trois saisons de «The Voice, la plus belle voix», le célèbre concours ouvre la voie aux enfants lors d'une édition spéciale. Sur la scène qu'ils ont découverte à la télé et devant trois coaches reconnus, ces jeunes talents vont vivre une expérience inoubliable. Le programme de cette émission suit celui du format original : d'abord les auditions à l'aveugle avec les célèbres fauteuils rouges ! Ensuite, les talents se retrouveront lors des battles puis enfin, place à la grande finale en direct. À la clé pour le gagnant, une année de cours de chant pour se perfectionner.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.79 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben Mhidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzrah : 0210007113000214 c/c 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographiques ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Olivia Palermo

**elle s'est
mariée avec
Johannes Huebl**

**Olivia Palermo s'est
mariée avec Johannes
Huebl, à Bedford, dans
l'Etat de New York
dans le secret le plus
total.**



**Britney
Spears**

**elle s'est
séparée de
David Lucado**

Britney Spears a rompu avec son petit ami, David Lucado. "Ils sont séparés depuis un moment, Britney préfère se concentrer sur ses fils."



**Rachel
Trapani-Capoue**

**elle regrette sa participation à
Secret Story**

Rachel Trapani garde un très mauvais souvenir de sa participation à Secret Story en 2009. Miss France 2007 estime que son passage dans l'émission l'a grillé à la télévision.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	13h20
Asr	16h20
Maghreb	18h54
Icha	20h13

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

PUBLICITÉ

HÉPATITE C

Un nouveau traitement efficace à 95 % bientôt disponible en Algérie



PAR RACIM NIDAL

Un nouveau traitement de l'hépatite C, efficace à 95 %, sera bientôt disponible en Algérie et sera destiné aux malades ne répondant pas aux traitements conventionnels c'est ce qu'on annoncé des spécialistes, jeudi dernier à Alger. "Les malades n'ayant pas répondu à la trithérapie de première génération pourront prochainement bénéficier d'un nouveau traitement, appelé trithérapie de deuxième génération et dont l'efficacité est estimée à 95 %", a précisé le chef de service hépatologie au CHU Mustapha- Pacha, le professeur Nabil Debzi, lors de la célébration de la Journée mondiale de l'hépatite. L'hépatite est une inflammation du foie causée par un virus. Les hépatites sont de trois types: l'hépatite A, causée par la consommation d'aliments contaminés et qui est sans gravité, l'hépatite B qui se transmet sexuellement et par le sang et l'hépatite C, transmise par le sang et qui devient chronique chez huit patients sur 10. Dans le cas de l'hépatite C, le Pr Debzi a rappelé qu'1 % de la population est affectée par la maladie, précisant que le nouveau traitement est efficace sur tous les génotypes du virus. Il a aussi expliqué que la thérapie de deuxième génération est de courte durée, avec beaucoup moins d'effets secondaires que les anciennes molécules. Le spécialiste a aussi rappelé que la bithérapie guérit un malade sur deux alors que la trithérapie de première génération traite 75 % des patients et la

trithérapie de deuxième génération pourrait guérir jusqu'à 95 % des personnes atteintes d'hépatite C.

Au sujet de la prise en charge des malades, le chef de service gastrologie à l'EPH Bouloghine, Saïdi Berkane, a pointé du doigt la ségrégation des malades par certains praticiens, appelant les patients victimes de discrimination par les dentistes, gynécologues et autres à déposer plainte, auprès de l'Ordre des médecins. Il a aussi recommandé aux personnes à risque de respecter les règles d'hygiène élémentaire, estimant que la prévention est l'affaire de tout un chacun. S'agissant du dépistage, le spécialiste a relevé qu'il y a encore des efforts à fournir en la matière, spécifiquement dans le milieu familial, des personnes étant diagnostiquées positivement.

Par ailleurs, les intervenants ont aussi insisté sur le rôle du médecin généraliste dans le suivi des patients souffrant d'hépatite C, rappelant que l'omnipraticien est au premier rang des actes médicaux. Le docteur Abdelghani Belhabla, membre de la Société algérienne de médecine générale, a appelé à ce sujet à la formation des médecins généralistes dans le dépistage, le diagnostic et le traitement de l'hépatite, en vue d'améliorer le parcours et l'orientation des patients.

Il a aussi recommandé l'instauration de la médecine générale en tant que spécialité à part entière, pour redonner confiance aux malades envers les omnipraticiens.

DÉCÈS DE L'AMBASSADEUR INDONÉSIE À ALGER Le SG du MAE rend hommage au défunt

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi, a rendu hommage jeudi à Alger à la mémoire de l'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Ahmed Ni'am Salim, décédé mercredi à l'hôpital militaire d'Aïn-Naâdja, à l'âge de 47 ans, des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Lors d'une cérémonie de recueillement qui a eu lieu à la résidence de l'ambassadeur, en présence de cadre de l'Etat et de membres du corps diplomatique accrédité à Alger, M. Bereksi a souligné que le défunt diplomate représentait un grand Etat qui a des relations historiques

séculaires avec l'Algérie. Il a ajouté que depuis sa présence en Algérie, le défunt a œuvré à la promotion des relations entre les deux pays dans divers domaines. M. Bereksi a présenté au nom du Gouvernement algérien, ses sincères condoléances à la famille du défunt, au Gouvernement et au peuple indonésien frère, priant le Tout-Puissant de l'accueillir en son vaste Paradis et d'assister les siens en cette douloureuse épreuve. Nacer Boucherit, directeur au ministère des Affaires étrangères, accompagnera la dépouille du défunt en Indonésie où il assistera aux funérailles.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Moudjahidine  Ministère de la Communication

«Prix des Enfants de Novembre»

REGLEMENT INTERIEUR

Art. 01: Un prix est institué à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération, appelé «Prix des Enfants de Novembre».

Art. 02: Une commission est instituée pour juger et évaluer les travaux soumis à l'épreuve du «Prix des Enfants de Novembre», après concertation avec différentes parties, dont essentiellement les Ministères des Moudjahidine et de la Communication.

Art. 03: Le siège de ladite commission est situé dans l'enceinte du Centre national des Etudes et de la recherche sur le Mouvement National et la Révolution du 1er Novembre 1954. Le Chef dudit centre prend en charge le secrétariat de la commission.

Art. 04: La commission est composée de 09 membres dont le président, M. Lamine BECHICHI

Art. 05: La commission est installée par les Ministres des Moudjahidine et de la Communication.

Art. 06: La commission assume les missions suivantes:

- Le secrétariat de la commission, sous la supervision de son président, s'occupe de la réception des participations et de leur répartition selon les genres prévus par le prix.
- La commission procédera à l'évaluation des travaux en compétition.
- De même, la commission peut requérir le concours de toute personne compétente dans l'accomplissement de son travail.

Art. 07: Le prix intègre tout travail journalistique ayant concerné la Guerre de Libération (1954 - 1962), publié dans la presse écrite ou électronique, ou diffusé via la radio ou la télévision, de la période s'étendant du 1er novembre 2013 au 1er octobre 2014. Cela, dans les trois langues (arabe, tamazight et français).

Art. 08: Les participations éligibles au «Prix des Enfants de Novembre» concernent les genres suivants:

- L'article
- L'enquête journalistique
- Le reportage
- Le témoignage

Art. 09: La participation doit se faire par un travail unique dans l'un des genres cités dans l'article précédent.

Art. 10: Les travaux journalistiques sont déposés sous les formes suivantes:

- Les écrits journalistiques sous forme de coupures originales datées et une version en cd.
- Les travaux audiovisuels sur support électronique accompagné d'une fiche technique concise sur le participant et son travail authentifié par l'organe diffuseur.

Art. 11: La date-butoir de dépôt des participations est fixée au 15 octobre 2014 à l'heure de fermeture du siège de la commission. Les dossiers de participation doivent être adressés au président de la commission du «Prix des Enfants de Novembre», Le Centre National des Etudes et de la Recherche sur le Mouvement National et la Révolution du 1er Novembre 1954, 63, Avenue de La Victoire-du-23-Novembre-1836, El Biar, Alger.

Art. 12: La commission proclame les noms des lauréats du prix lors de la cérémonie qui sera spécialement organisée pour cette occasion.

Art. 13: Le «Prix des Enfants de Novembre» est structuré comme suit:

- 1- Un prix pour le meilleur travail écrit, radiophonique et télévisuel, récompensé par un certificat de reconnaissance et un million de dinars chacun.
- 2- Un prix spécial du jury pour le meilleur travail sur la Guerre de Libération; d'un montant de 500 000 dinars.
- 3- Un prix de la Mémoire, d'un montant de 500 000 dinars.

Art. 14: Les décisions de la commission sont définitives et irrévocables; les travaux ne répondant pas aux conditions sont rejetés et ne sont pas restitués à leurs auteurs.